

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

MÉTÉO

29° : ALGER

34° : TAMANRASSET

p. 2

Mardi 20 Août 2013 - 13 Choual 1434 - N° 355 - Première année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

www.dknews-dz.com

Les news

ALGÉRIE - MAROC
Le Président Bouteflika félicite le roi du Maroc à l'occasion de son anniversaire et celui de la Révolution du Roi et du Peuple

Page 5

SUR DÉCISION DU PRÉSIDENT BOUTEFLIKA
L'ALGÉRIE envoie des aides humanitaires au Soudan

Page 6

SELON L'ONS
Hausse de 3,5% de l'indice des prix à la consommation en juillet 2013

Page 4

JEUNESSE :
5250 enfants du Sud passent leurs vacances au village africain de Sidi Fredj

Page 6

ALGÉRIE POSTE : LE MOUVEMENT DE GRÈVE NON SUIVI DANS LE SUD DU PAYS

LA JUSTICE TRANCHERA AUJOURD'HUI

Le mouvement de grève des travailleurs d'Algérie Poste (AP), observé dans certaines régions du pays, n'a pas été suivi dans les vilayats du sud du pays. Les responsables locaux du secteur dans les wilayas d'Ouargla, Ghardaïa, Tamanrasset, Adrar, Illizi, El-Oued et Laghouat, ont confirmé un «taux de 0% de suivi de la grève ce lundi». Les bureaux postaux connaissent, en effet, une activité normale dans ces wilayas, ont constaté des journalistes de l'APS.

Page 3

DERNIÈRE MINUTE :
Reprise du travail dans plusieurs bureaux de poste à Alger



TERRES AGRICOLES DU DOMAINE PRIVÉ DE L'ÉTAT
82.000 actes de concession établis au 18 août

Page 4

DÉFENSE
L'Ecole d'application d'infanterie de Cherchell s'ouvre au public

Page 5

HISTOIRE
JOURNÉE DU MOUDJAHED L'ÉCHO DE NOVEMBRE

Pages 14-15



SCIENCE et VIE
ECZÉMA DES MAINS
Causes et remèdes

Pages 12-13

CULTURE

SOUK AHRAS
Réhabilitation du THÉÂTRE RÉGIONAL



Page 11

AFRO BASKET 2013 (MESSIEURS)
L'Algérie revient après 8 ans d'absence

P. 20

JUSTICE
OULED FAYET 20 ans de prison pour meurtre

Page 8



MÉTÉO

Régions Nord : 29° à Alger

• Temps relativement chaud et ensoleillé notamment vers les régions de l'intérieur avec localement développement de cellules orageuses en cours de soirée. Les vents seront faibles à modérés (15/30 km/h) de secteur est à nord-est sur les régions du littoral. La mer sera belle, localement peu agitée.

Régions Sud : 34° à Tamanrasset

• Temps chaud et ensoleillé avec localement activité pluvio-orageuse en soirée vers l'extrême sud et les massifs du Hoggar/Tassili. Les vents seront variables modérés (20/30 km/h) avec localement de la chasse-sable.

Alger	max	29°	min	19°
Oran	max	32°	min	22°
Annaba	max	30°	min	20°
Béjaïa	max	31°	min	19°
Tamanrasset	max	34°	min	24°



Arts et Culture

Jeudi à 20h30 à la salle Ibn Khaldoun
Concert de Djamel Laroussi

L'Etablissement Arts et Culture de la wilaya d'Alger, organisera jeudi 22 août à 20h30 à la salle Ibn Khaldoun (12 rue Docteur Saâdane-Alger), un concert musical avec l'artiste Djamel Laroussi.

LUNDI 16 SEPTEMBRE
AU PALAIS DE LA
CULTURE

Concert de l'Orchestre Pasdeloup

Dans le cadre de la 5^e édition du Festival international de musique symphonique, l'Orchestre Pasdeloup sera le lundi 16 septembre à 19h en concert au Palais des expositions Moudfi-Zakaria. Faire vivre la musique symphonique, la mettre à la portée de tous : c'est le défi relevé depuis un siècle et demi par les musiciens de l'Orchestre Pasdeloup qui perpétuent le bouleversement initié par Julie Pasdeloup en inventant les «Concerts populaires» en 1961. Présidente et violoniste de l'Orchestre, marianne Rivère, avec Patrice Fontanarosa comme conseiller artistique, fait vivre avec ambition cette formidable aventure de la musique sans limite, des rencontres inédites, des répertoires oubliés et des chefs-d'œuvre prodigieux, grâce à des formes de spectacles originales et novatrices.

DU 15 AU 19 SEPTEMBRE
À L'INSTITUT FRANÇAIS D'ALGER
Atelier de danse hip-hop

Vous êtes danseurs amateurs ou professionnels. Vous avez entre 18 et 30 ans.

Vous résidez à Alger.

L'Institut français d'Alger organise du dimanche 15 à 19h au jeudi 19 septembre à 18h, un atelier de danse hip-hop animé par le chorégraphe Brahim Bouchelaghem.

Les candidats peuvent s'inscrire à l'adresse suivante : atelierdansethiphop2013.alger@if-algerie.com..

MÉTÉO

Demain à 10h au centre de presse de DK News

Lutte contre le VIH/sida:
Conférence sur la solidarité avec les PVIH et l'élimination des formes de stigmatisation

Dans le cadre d'une journée de sensibilisation nationale sur la lutte contre le VIH/sida, le réseau national de lutte contre le sida (ANAA) organise demain mercredi 21 août à 10h au centre de presse de DK News (3, rue du Djurdjura, Ben Aknoun), une conférence-débat sur le thème «Solidarité avec les PVIH et élimination des formes de stigmatisation». La rencontre sera animée par le panel du réseau ANAA composé de 7 personnes.



No comment

LE TRAFIC DE CARBURANT BAT SON PLEIN



SELON L'ONS

Hausse de 3,5% de l'indice des prix à la consommation en juillet dernier

L'indice des prix à la consommation a progressé de 3,5% au mois de juillet dernier par rapport à la même période en 2012, alors que le rythme d'inflation annuel s'est établi à +6,2%, a indiqué hier l'Office national des statistiques (ONS).

L'indice des prix à la consommation s'est établi en hausse de 3,5% au mois de juillet 2013 par rapport à la même période en 2012, alors que l'inflation reste importante sur une année. Selon l'office, «le rythme d'inflation annuel (août 2012-juillet 2013), se situe à +6,2%».

CULTURE

Réhabilitation du Théâtre régional de Souk Ahras



Le Théâtre régional de Souk Ahras, une construction qui date de 1931, fera l'objet dès septembre d'une vaste opération de réhabilitation, a indiqué hier le directeur de wilaya de la Culture. La restauration du bâti qui abrite depuis 2008 le Théâtre régional de Souk Ahras et sa troupe professionnelle, porte sur la réfection de l'étanchéité, le renouvellement de la salle, les équipements d'éclairage, la sonorisation et l'acoustique, ainsi que la climatisation, précise M. Omar Manaa.

Les travaux de restauration du théâtre (650 places) a nécessité une enveloppe financière conséquente, l'objectif étant de donner au théâtre et à la culture en général, un espace fonctionnel et accueillant, estime-t-on de même source.

M. Manaa ajoute par ailleurs que les travaux de réalisation du pôle culturel qui comprendra une maison de la culture et une bibliothèque de wilaya, avancent à un rythme «appréciable». La réception de la maison de la Culture dont les travaux ont déjà atteint un taux de 80%, générant 70 postes d'emploi permanents, est prévue en novembre, indique le même responsable. Ce pôle culturel, qui disposera également d'un institut régional de formation musicale, a été inspecté dernièrement par le Premier ministre M. Abdelmalek Sellal qui avait insisté pour soigner la finition, notamment en introduisant des mosaïques de qualité. Le secteur de la culture dans la wilaya de Souk Ahras, a bénéficié au titre du programme quinquennal 2010-2014, d'un musée régional d'archéologie, d'un musée des arts et d'histoires et d'une bibliothèque centrale prévue à proximité de l'université Mohamed-Chérif Messaadia.

ORPHELINATS

Au moins 4 rénovés dans un mois à l'échelle nationale

Au moins quatre (4) orphelinats seront rénovés dans un mois à l'échelle nationale à l'initiative d'Algérie Télécom (AT) et de l'association Madjid-Bougherra, a annoncé hier à Alger le vice-président de l'association Nassim Benguergoura.

«Nous comptons rénover 4 à 5 orphelinats à l'échelle nationale dans différentes régions du pays», a indiqué M. Benguergoura, lors d'un point de presse animé conjointement avec un responsable d'AT en marge du lancement d'un logiciel informatique «@f@mane» pour permettre aux parents de contrôler les sites Internet visités par leurs enfants.

Il a précisé que la convention signée avec une chaîne de télévision privée «va permettre de mieux médiatiser cette action et de suivre minutieusement l'avancement des travaux de rénovation».

Par ailleurs, M. Benguergoura a indiqué que l'association compte offrir, à l'occasion de la prochaine rentrée scolaire, des trousses scolaires au profit des enfants défavorisés, notamment ceux habitant les régions enclavées et le sud du pays.

Algérie Poste : le mouvement de grève non suivi dans le Sud du pays

Le mouvement de grève des travailleurs d'Algérie Poste (AP), observé dans certaines régions du pays, n'a pas été suivi dans les wilayas du sud du pays. Les responsables locaux du secteur dans les wilayas d'Ouargla, Ghardaïa, Tamanrasset, Adrar, Illizi, El-Oued et Laghouat, ont confirmé un «taux de 0% de suivi de la grève ce lundi».

Le mouvement de grève des travailleurs d'Algérie Poste (AP), entamé mercredi dernier, s'est poursuivi hier à travers différents bureaux de poste d'Algier, les grévistes réclamant notamment l'application de la nouvelle grille des salaires, avec effet rétroactif à partir de janvier 2008, a constaté un journaliste de l'APS.

Pour ne pas pénaliser les clients de l'entreprise, dont le nombre disposant de comptes CCP s'élève à 13 millions, un ser-

vice minimum est, toutefois, assuré par des cadres d'AP au niveau de ces bureaux de postes, alors que les travailleurs grévistes insistent à maintenir «ouvert» leur mouvement de grève jusqu'à la satisfaction de toutes leurs revendications par la tutelle.

«Nous réitérons notre appel au ministre de la Poste et des technologies de l'information et de la

Les bureaux postaux connaissent, en effet, une activité normale dans ces wilayas, ont constaté des journalistes de l'APS. Un mouvement de grève des travailleurs d'Algérie Poste, qui gère quelque 13 millions de comptes CCP à travers le pays, avait été entamé mercredi dernier dans certaines wilayas pour faire aboutir des revendications d'ordre salarial.



La justice tranchera aujourd'hui sur la légalité de la grève

communication afin de respecter les engagements qu'il avait pris lors de notre premier débrayage en janvier dernier», ont indiqué à l'APS des protestataires rassemblés devant la Grande Poste d'Algier. «Depuis le début de notre mouvement de protestation, aucun responsable n'a daigné venir parler avec nous», ont-ils affirmé.

Les grévistes ont rappelé, par ailleurs, leur «démar-

cation» de leur syndicat (affilié à l'UGTA), qui, ont-ils soutenu, «a pris position avec la direction générale de l'entreprise». Venus de plusieurs régions du pays, les travailleurs exigent aussi la permanisation des employés contractuels et la révision de la convention collective. Contactée dimanche, la direction générale d'Algérie Poste s'est contentée, quant à elle, d'annoncer la tenue prochaine d'une conférence de presse sans préciser la date.

CONFLIT TRIBAL À BORDJ BADJI MOKHTAR Appels au rejet de la violence et à la réconciliation

Des appels au rejet de la violence et à la réconciliation ont été lancés à Bordj Badji Mokhtar par des notables et représentants de la société civile, suite aux événements ayant secoué dernièrement la commune frontalière de Bordj Badji Mokhtar.

Cheikh Moulay Touhami Ghitaoui, membre du Haut conseil islamique (HCI) et président de la commission nationale des sages et notables, a lancé en direction de la population un appel à la tolérance, la concorde et la réconciliation.

Dans une déclaration à l'APS, cheikh Ghitaoui a appelé les habitants de la région à «s'éloigner de la voie du conflit, de la déchirure et de la confrontation, au moment où le monde arabo-musulman vit de grands défis».

Il a invité la population locale «enfants de la même religion et du même pays», à «rester attachés à l'unité de la Nation et de la religion», étant son propos des référances à des versets du Coran et des hadiths du prophète (QSSLL).

Cheikh Ghitaoui a appelé, par la même occasion, ceux qui sément la fitna (discordie) «à revenir au droit chemin et à la raison, en prenant conscience de l'importance de la sécurité et de la quiétude régnant en Algérie, sous l'ère de la paix et de la réconciliation».

Dans le même cadre, le bureau communal de l'académie de la société civile de la commune de Bordj Badji Mokhtar a qualifié le conflit ayant secoué récemment la région de «véritable Fitna semée par des parties occultes» et qu'il «appartient d'éteindre par la conjugaison des efforts et le resserrement des rangs». Dans son communiqué, dont l'APS a reçu une copie, le même bureau lance un message au peuple algérien, «arabes et amazighs», l'appelant à «ne pas se laisser entraîner par les semeurs de fitna auxquels il appartient de faire face ensemble, comme avaient affronté nos aïeux, côté-à-côte, le colonialisme français».

Un appel a été lancé également, à travers ce communiqué, à «l'ouverture d'une enquête rigoureuse» sur ces événements douloureux et au «châtiment des criminels à l'origine de cette fitna», ainsi qu'à l'envoi d'aides en produits alimentaire et en médicaments, dont les populations locales ont actuellement «grandement besoin». Les événements qui ont éclaté mardi soir à Bordj Badji Mokhtar, ont été provoqués par la tentative d'un individu de voler un magasin, avant que la situation ne dégénère en échauffourées entre les proches du propriétaire du commerce et ceux de la personne impliquée dans la tentative de vol, faisant 8 morts et 41 blessés alors que plusieurs biens privés ont été dégradés et incendiés.

KSAR EL BOUKHARI L'Algérienne des eaux «empêchée» de réparer les conduites d'eau potable du réseau

L'Algérienne des eaux (ADE) a été «empêchée par des particuliers dont des éleveurs sur la conduite principale d'eau potable, qui alimente cette agglomération à partir de Berrine, dans la wilaya de Djelfa.

Ces agressions répétées sur le réseau de distribution d'eau potable ont privé la daïra de Ksar-el-Boukhari d'une part importante du quota d'eau qui lui est destiné, soit près de 17.000 m³/jour, créant ainsi un sérieux malaise au sein de sa population, a-t-il précisé.

«Nous n'arrivons pas à gérer la situation à Ksar El-Boukhari après les multiples agressions, même physiques, qu'ont subies les agents de l'ADE de la part de particuliers de la région pastorale de H'bil, dans la wilaya de Djelfa», a déploré M. Ali Kara, directeur de l'unité de Médéa dans une déclaration à la presse.

Des perturbations dans l'alimentation en eau potable sont signalées depuis le 27 juillet dans plusieurs quartiers à Médéa, et notamment à Ksar-el-Boukhari et Ouzera, suite à des piquages illi-

cites effectués par des particuliers dont des éleveurs sur la conduite principale d'eau potable, qui alimente cette agglomération à partir de Berrine, dans la wilaya de Djelfa.

Ces agressions répétées sur le réseau de distribution d'eau potable ont privé la daïra de Ksar El-Boukhari d'une part importante du quota d'eau qui lui est destiné, soit près de 17.000 m³/jour, créant ainsi un sérieux malaise au sein de sa population, a-t-il précisé.

«Nous avons élaboré notre programme de réparation que nous n'avons malheureusement pas pu mettre en oeuvre et nous avons ainsi déposé des plaintes auprès de la Gendarmerie nationale au niveau de Djelfa, et nous attendons la réponse», a ajouté M. Ali Kara.

L'Algérienne des eaux (ADE) a décidé mardi dernier en coordination avec la direction de l'hydraulique de la wilaya et les autorités locales des mesures d'urgence

pour atténuer la crise d'eau potable dont souffre la population de Ksar El-Boukhari depuis la seconde quinzaine du mois de Ramadhan.

La tension avait atteint son paroxysme dans cette ville de 70.000 habitants, entre Aïn Oussera (wilaya de Djelfa) et Berrouaghia (wilaya de Médéa) avec l'organisation de manifestations de protestation la semaine dernière.

En attendant la réparation des conduites détruites par les piquages illégaux, un programme d'approvisionnement d'urgence par citernes a été décidé au profit des habitants de Ksar El-Boukhari pour les approvisionner en eau potable selon un programme de distribution mis en oeuvre par un comité local, avait indiqué le chef d'unité de l'ADE de Médéa, Kara Ali, dans une déclaration à l'APS. En outre, une cellule de crise a été installée mardi dernier pour suivre ce dossier jusqu'à sa résolution.

AÉROGARE DE CONSTANTINE Ouverture prochaine des plis



L'ouverture des plis des offres pour l'aménagement de l'ancienne aérogare de l'aéroport Mohamad-Boudiaf de Constantine se fera «au cours de cette semaine», a déclaré à l'APS, lundi le directeur des transports M. Farid Khelfi.

Le même responsable a indiqué qu'à l'issue de l'ouverture des plis, une période d'un mois sera donnée à la commission chargée d'évaluer les offres, avant de désigner l'entreprise qui se chargera des travaux d'aménagement.

Les travaux de réhabilitation de la structure sont inscrits, a encore précisé le responsable, dans le cadre des préparatifs de la manifestation culturelle «Constantine, capitale 2015 de la culture arabe», soulignant que l'aérogare devant constituer l'une des vitrines de la ville, sera consacrée aux vols domestiques et au transport des hadjis vers les Lieux Saints de l'islam. Il prévoit, selon la même source, de remettre en service l'ancienne aérogare de l'aéroport Mohamad-Boudiaf, «au début de l'année 2015».

TERRES AGRICOLES DU DOMAINE PRIVÉ DE L'ÉTAT **82.000 actes de concession établis au 18 août**

Plus de 82.000 actes de concession ont été établis par les services des domaines pour les exploitants des terres agricoles relevant du domaine privé de l'Etat, a-t-on appris auprès de l'Office national des terres agricoles (ONTA).

Quelque 82.650 actes de concession ont été établis au 14 août 2013, alors que l'Office a transmis aux services des domaines 166.990 cahiers des charges, a indiqué à l'APS son directeur, M. Ali Matallah. Plus de 219.000 exploitants des terres agricoles relevant du domaine privé de l'Etat sont concernés par le changement de leurs actes de jouissance perpétuelle en concession d'une durée de 40 ans.

M. Matallah a affirmé que le nombre de dossier déposés au niveau de l'ONTA avait dépassé 100%, «puisque on a découvert d'autres exploitants qui n'ont pas été pris en charge auparavant», a-t-il expliqué.

La loi 10-03 du 15 août 2010 fixant les modalités d'exploitation des terres agricoles relevant du domaine privé de l'Etat a fixé une échéance de trois années à l'administration pour l'établissement des actes de concession.

L'échéance fixée par la loi devrait prendre fin le 18 août 2013 et l'administration des domaines tente d'accélérer la cadence pour rattraper le retard accusé dans l'établissement des actes de concession. Les services des domaines expliquent ce retard par la charge de travail imposée au début du processus, qui n'a pas démarré à temps ainsi qu'à d'autres contraintes liées notamment aux différences de superficies relevées par le cadastre. D'autres cas où les terres agricoles ont été touchées par diverses opérations comme l'expropriation, la distraction et le détournement de la vocation initiale, ont réduit l'assiette foncière principale concernée par la reconversion. Le Premier ministre, Abdellmalek Sellal, a insisté jeudi dernier lors de sa visite à Jijel sur la nécessité d'achever la remise des actes de concession avant la fin 2013. Cette opération de reconversion a révélé aussi des milliers de dossiers litigieux dont certains sont soumis à la justice, alors que d'autres ont été transférés aux commissions de wilayas installées pour étude car nécessitant d'être clarifiés. Par ailleurs, le ministère de l'Agriculture et du Développement rural est en train de finaliser une circulaire interministérielle encadrant la cession du droit de concession.

SELON L'ONS

Hausse de 3,5% de l'indice des prix à la consommation en juillet 2013

L'indice des prix à la consommation a progressé de 3,5% au mois de juillet dernier par rapport à la même période en 20012, alors que le rythme d'inflation annuel s'est établi à +6,2%, a indiqué hier l'Office national des statistiques (ONS).

L'indice des prix à la consommation s'est établi en hausse de 3,5% au mois de juillet 2013 par rapport à la même période en 2012, alors que l'inflation reste importante sur une année. Selon l'Office, «le rythme d'inflation annuel (août 2012-juillet 2013), se situe à +6,2%».

D'autre part, le niveau moyen des prix des biens alimentaires a enregistré une hausse de 4,2% avec +6,0% pour les produits agricoles frais et +2,5% pour les produits alimentaires industriels au mois de juillet 2013 par rapport à juillet 2012, précise l'ONS.

En outre, les prix à la consommation des services ont «chauffé» durant le mois de juillet 2013 par rapport à la même période une année auparavant,



s'établissant à +5,7%, loin devant la hausse de 1,6% pour les prix des produits manufacturés.

Durant les cinq premiers mois de 2013, l'indice des prix à la consommation avait enregistré une hausse de 4,8% par rapport à la même période en 2012 du fait d'une hausse quasi générale des prix des produits alimentaires, agricoles et industriels.

La décélération graduelle de l'inflation est venue en début de 2013, après l'explosion des 8,9% en 2012, pour s'établir à 8,6% en février, 8,1% en mars, 7,4% en avril et 6,9% en mai dernier. Pour le mois de juillet 2013 et par rapport au mois précédent, l'indice des prix à la consommation de la ville d'Algier, se-
vant de référence nationale, a enregistré une baisse de 0,4%. Les biens alimentaires ont reculé de 0,4% du fait de la baisse des prix des produits agricoles frais (-1,2%), particulièrement les fruits et légumes (respectivement -19,7% et -2,4%), alors que les prix des produits industriels ont augmenté de 0,4%, selon l'ONS.

Les prix des produits manufacturés affichent également une baisse de 1,0% et les services ont progressé de 0,9% durant la même période. «Corrigé des variations saisonnières, l'indice des prix à la consommation enregistre pour ce mois de juillet une hausse de 0,2% par rapport au mois précédent», précise l'Office.

EL-OUED

11.750 raccordements à l'Internet projetés en 2013

Quelque 11.750 raccordements au réseau internet sont projetés à travers la wilaya d'El-Oued, notamment ses régions enclavées, au titre du programme 2013, a-t-on appris hier auprès du directeur d'Algérie-Télécom de la wilaya.

L'opération, susceptible de mettre un terme aux perturbations sur le réseau et contribuer à l'amélioration de la qualité du service Internet, a permis la réalisation, au premier semestre de l'année en cours, de 3.000 raccordements à travers les zones enclavées et reculées de la wilaya, a précisé le responsa-



ble. Le même programme prévoit le raccordement, au cours du second semestre, de certaines localités éloignées, notamment celles relevant

Télécom a fait état également du lancement d'autres projets de réalisation, cette année, de 4.250 lignes téléphoniques fixes au niveau des nouvelles zones d'expansion urbaine, dont plus de 2.000 lignes, soit près de 50%, ont été déjà réalisées au premier semestre au chef lieu de la commune d'El-Oued et de certaines communes avoisinantes.

Dans le souci d'améliorer les prestations téléphoniques et d'Internet, Les travaux se poursuivent pour la réalisation de 323 km de liaisons en fibres optiques à travers la wilaya, selon la même source.

INTERNET

AT lance un logiciel de contrôle parental des sites Internet

Algérie Télécom (AT) a lancé hier à Alger un logiciel informatique dénommé «fi@mane» pour permettre aux parents de contrôler les sites Internet visités par leurs enfants.

Il s'agit d'un «logiciel de filtrage» de sites web permettant de contrôler et de vérifier le contenu des sites Internet consultés par les adolescents et les enfants à partir d'un PC (personnel computer) ou d'un «laptop» (ordinateur portable), selon des explications données par le responsable de la division clientèle d'AT, Mokhtar Sfakki, lors de la cérémonie de lancement.

Elaboré en collaboration avec des associations, ce logiciel vise à épargner aux enfants et aux adolescents les risques engendrés par la fréquentation des sites Internet



inappropriés ou indésirables. Selon M. Sfakki, l'installation du logiciel est à la demande des parents, précisant que grâce à ce nouvel outil, ces derniers auront la possibilité de contrôler l'usage et le temps passé par leurs enfants sur internet. Le logiciel «fi@mane» est téléchargeable depuis le site Internet d'AT, dans un PC de bureau ou un «laptop». Son installation est facile, «très bien guidée» et protégée par un mot de passe, selon un document remis à la presse, indiquant que cet outil informatique «comprend différentes langues». L'installation du logiciel est gratuite pour un seul PC, mais elle coûte 1.500 DA/an si elle est installée dans plus de deux ordinateurs.



20 AOÛT 1955, 20 AOÛT 1956

L'histoire retiendra

A l'occasion de la commémoration de la Journée nationale du chahid qui coïncide avec le 20 août de chaque année, la direction générale de la Sécurité nationale a organisé hier au siège de son Forum à l'école supérieure de police Ali-Tounsi, une conférence historique, qui a porté sur deux événements majeurs ayant marqué la révolution algérienne, l'offensive du Nord-Constantinois du 20 août 1955 et le congrès de la Soummam du 20 août

**R.Rachedi**

Ces deux étapes décisives dans le déroulement de la guerre de libération, ont été revues hier, au Forum de la Sécurité nationale par le moudjahid et ancien ministre des Affaires religieuses et du Wakf, Abdelhafid Amokrane El Hassani, l'un des derniers témoins encore vivants du Congrès de la Soummam, ainsi que par le moudjahid Mohamed Salah Bouslama, compagnon d'armes de Zighoud Youcef.

«Peu de gens le savent mais l'attaque du Nord-Constantinois, planifiée par le chahid Zighoud Youcef et qui a fait plus de 12 000 martyrs, a été précédée quelques mois auparavant par 3 opérations militaires qui furent le précurseur de cette grande offensive», a déclaré le moudjahid Mohamed Salah Bouslama. La première opération, un peu oubliée par l'histoire, a été menée par les moudjahidines de la Wilaya 2, contre les harkis de la région constantinoise le 8 mai 1955. Cette action avait pour but de désarmer ceux qui à l'époque collaboraient

avec l'armée coloniale.

La seconde opération qui a suivi quelques temps plus tard a été l'élimination des traîtres pro-français, tandis que la troisième, menée le 5 juillet 1955, fut l'assassinat du chef de la caserne de Constantine et la destruction des fermes et des récoltes des colons.

A l'issue de ces trois opérations, Zighoud Youcef, mit sur pied un plan insurrectionnel pour réaffirmer la dimension nationale de la révolution, desserrer l'étau sur les Aurès et la Wilaya 3 qui étaient assiégés par l'armée coloniale et affirmer les liens de fraternité et de solidarité avec les différents pays du Maghreb (notamment avec le FLN puisqu'il coïncide avec le 6 Rabi' Al-Awwal du calendrier hijri qui marque aussi l'anniversaire de la naissance du prophète (SAWS)» a déclaré pour sa part M. Abdelhafid Amokrane El Hassani.

Selon lui, ce congrès a permis de rassembler toutes les forces vives de la nation sous une seule bannière, celle du Front de libération nationale (FLN).

Cette action a permis d'unifier les rangs du peuple algérien pour finalement arracher son indépendance.

«L'ennemi n'avait aucune idée de ce qui se tramait durant cette période au cœur de la vallée de la Soummam tellement l'opération était entourée de secret» a-t-il confié.

M. Amokrane qui faisait partie du comité de soutien pour la réussite du Congrès de la Soummam, a été chargé, par le colonel Amirouche, de corriger les PV des assises qui étaient rédigés en langue française. Il dira à ce sujet que parmi ses compagnons, Hocine Salhi était chargé du ravitaillement, le commandant Si Hmimi de la sécurité et Abderrahmane Mira de mener des opérations militaires loin du lieu où devait se tenir le congrès pour éviter les suspicions et occuper les forces françaises.

A l'issue de la conférence, des cadeaux symboliques ont été remis au nom du directeur général de la Sécurité nationale aux deux moudjahidine, en témoignage de leur courage, leurs sacrifices et leur dévouement à la patrie.

A noter que le moudjahid et ex-ministre des Moudjahidine Brahim Chibout qui devait prendre part à la conférence, s'est abstenu au dernier moment pour des raisons de santé. A cet effet, une distinction lui a été également remise à cette occasion par le chef de la sûreté de wilaya de Mila.

BLIDA

L'Ecole d'application d'infanterie de Cherchell s'ouvre au public

L'Ecole d'application d'infanterie de Cherchell s'ouvre au public, à la faveur de la journée d'information qu'elle organise, de lundi à jeudi, au Centre d'information territorial de la Première Région militaire de Blida. Le coup d'envoi de cette manifestation a été donné par le chef d'Etat-major de la Première région militaire, le général Ben Zakhrofa Abdellakar, en compagnie du commandant de l'Ecole d'infanterie de Cherchell, le général Mesbah El Hadi. De nombreux officiers supérieurs de l'Armée nationale populaire (ANP) étaient présents à la cérémonie. Cette manifestation, prévue par le plan annuel 2013 de communication

du Commandement des forces terrestres, «vise à faire connaître l'Ecole d'infanterie au public, en général, et particulièrement à la jeunesse, en vue de les imprégner des acquis réalisés par cette institution, notamment dans le domaine de la formation», a indiqué le chef d'Etat-major de la Première région militaire, dans son allocution d'ouverture en s'exprimant au nom du général-major de l'école de la Première région militaire.

Cette école a pour mission, selon ses responsables, de «former des combattants aguerris et opérationnels pour la bataille». A cet effet, «il est dispensé aux éléments de l'école une formation spécifique en

infanterie, adoptant des méthodes pédagogiques modernes». Dans ce contexte, il est fait état de l'ouverture, en septembre prochain, d'une session d'aptitude militaire professionnelle (1^{er} degré), nouvelle spécialité pour la formation de formateurs. L'Ecole d'infanterie de Cherchell, créée en 1993 et relevant de la Première région militaire, est dotée d'une base pédagogique à même de permettre aux stagiaires d'assimiler de nouvelles connaissances nécessaires par la maîtrise des nouvelles technologies, notamment en ce qui concerne la manipulation d'armes sophistiquées.

APS

ALGÉRIE - MAROC

Le Président Bouteflika félicite le roi du Maroc à l'occasion de son anniversaire et celui de la Révolution du Roi et du Peuple



Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a adressé un message de voeux au souverain marocain, le Roi Mohammed VI, à l'occasion de la célébration du double anniversaire de sa naissance et de celui de la Révolution du Roi et du Peuple.

«Il m'est particulièrement agréable au moment où le peuple marocain frère célèbre le double anniversaire de votre naissance et de la Révolution du Roi et du Peuple, d'adresser à votre Majesté au nom du peuple et du gouvernement algériens ainsi qu'en mon nom personnel, mes félicitations les plus chaleureuses, priant Le Tout-puissant de vous accorder ainsi qu'à tous les membres de votre honorable famille santé et bien-être et au peuple marocain frère davantage de progrès et de prospérité sous votre direction éclairée», écrit le Chef de l'Etat dans son message.

«En ce glorieux anniversaire, nous nous remémorons le passé commun de nos deux pays et de nos deux peuples qui ont donné le meilleur exemple de solidarité lorsque les braves enfants du Maroc ont décidé de briser la volonté de l'occupant et d'annuler ses mesures arbitraires à l'encontre de votre grand-père le roi Mohammed V et son prince héritier, votre père Hassan II», poursuit le président Bouteflika.

«Tout en réaffirmant la solidité des liens qui ont uni les deux peuples durant leur lutte commune contre le colonialisme, nous prions Dieu en ces deux heureuses occasions, de nous guider et de nous assister dans nos efforts pour les développer et les renforcer aux mieux des intérêts de nos deux peuples et nos deux pays».

«Tout en vous réitérant mes félicitations, je prie Le Tout Puissant de vous accorder santé et bien-être et de vous assister dans votre mission au service du peuple maro-

M. Chérif Rahmani reçoit l'ambassadeur de Cuba

Le ministre de l'industrie, de la PME et de la promotion des investissements, Chérif Rahmani, a reçu dimanche l'ambassadeur de la république de Cuba à Alger venu lui rendre une visite d'adieu, indiquait hier un communiqué du ministère.

«L'entretien a porté sur les perspectives de développement du partenariat industriel entre les entreprises des deux pays, notamment dans le domaine de la pharmacie où de réelles possibilités sont recensées», précise-t-on.

M. SAHLI L'A ANNONCÉ DE CHLEF

L'amélioration des conditions d'accueil de la communauté nationale a pour but de l'associer au développement du pays

L'amélioration des conditions d'accueil de la communauté nationale établie à l'étranger dans les ports et aéroports nationaux vise à l'associer au processus de développement du pays, a affirmé dimanche à Chlef le secrétaire d'Etat auprès du ministre des Affaires étrangères, chargé de la Communauté nationale établie à l'étranger, M. Belkacem Sahli.

"Les émigrés sont en mesure d'insuffler une dynamique nouvelle aux aspects économique, culturel et scientifique du pays", a souligné M. Sahli, qui s'exprimait dans un point de presse animé à l'issue de l'accueil qu'il a réservé, à l'aéroport de Chlef, aux membres de la communauté algérienne venus de Marseille (France).

"Nous faisons tout pour consolider la relation entre la communauté nationale établie à l'étranger et son pays d'origine, de même que nous travaillons à la promotion de l'esprit citoyen chez elle", a-t-il indiqué. Le secrétaire d'Etat a précisé que la stratégie permettant de faciliter l'amélioration des conditions d'accueil des



membres de la communauté algérienne établie à l'étranger repose sur deux volets : "Celui ayant trait aux mesures de facilitation se rapportant aux documents administratifs au niveau des consulats d'Algérie à l'étranger, ainsi qu'aux mesures

d'accompagnement au niveau des ports et aéroports étrangers", a-t-il expliqué. L'autre volet concerne, a-t-il dit, "les efforts déployés en Algérie dans le but d'améliorer les conditions d'accueil et des structures s'y rattachant". M. Sahli a cité à titre

d'exemple l'extension de l'aérogare de Chlef, la réception de l'aéroport de Constantine, ainsi que la réception prochainement de deux gares maritimes à Béjaïa et Skikda. Environ 100.000 dépliants ont été distribués jusqu'à présent aux membres de la communauté nationale établie à l'étranger afin de leur permettre d'organiser leur retour au pays dans les meilleures conditions possibles, a-t-il dit.

Le secrétaire d'Etat chargé de la Communauté nationale établie à l'étranger a émis le souhait de voir "les Algériens établis à l'étranger venir plus fréquemment en Algérie, et ne pas limiter leur venue dans leur pays à la saison estivale".

Réflexion engagée pour la création d'une banque algérienne au profit de la communauté nationale établie à l'étranger

Une réflexion portant sur le projet de création d'une banque algérienne au profit de la communauté nationale établie à l'étranger vient d'être engagée, a annoncé dimanche à Chlef le secrétaire d'Etat auprès du ministre des Affaires étrangères, chargé de la Communauté nationale à l'étranger, M. Belkacem Sahli.

"Les membres de la communauté nationale établie à l'étranger doivent contribuer à la lutte contre l'entrée clandestine des devises en Algérie", a indiqué M. Sahli dans un

point de presse qu'il a animé à l'issue de l'accueil qu'il a réservé, à l'aéroport de Chlef, aux émigrés venus de Marseille (France).

"Il y a des banques et des agences bancaires algériennes à l'étranger en mesure d'assurer le transfert des devises, en vertu de la réglementation en vigueur", a assuré M. Sahli, invitant les membres de la communauté nationale établie à l'étranger "à s'impliquer davantage dans les efforts visant à la protection de l'économie nationale."

SANTÉ

Mise en garde contre la consommation de produits vendus à la sauvette

Un spécialiste de la santé publique a mis en garde hier à Alger contre la consommation de produits «vendus à la sauvette» par des marchands ambulants, notamment durant la saison estivale. «La consommation de produits vendus à la sauvette par des marchands ambulants constitue un véritable danger pour la santé publique, car leur traçabilité est difficile à effectuer», a expliqué à l'APS, le chargé de communication de l'Institut national de santé publique (INSP), Dr Djameléddine Oulmane qui a, dans ce sens, recommandé de vérifier «toujours» les dates de fabrication et de péremption des produits, et de ne pas consommer les aliments «en conserve lorsque les boîtes sont gonflées». Il a appelé les commerçants des denrées alimentaires de respecter la chaîne de froid notamment durant la saison estivale, précisant que «la consommation d'un produit laitier ou de la viande avariés peut être fatale». Il a conseillé de faire preuve d'une «grande vigilance» lors de la préparation des aliments et d'éviter de consommer des plats exposés à l'air des heures durant. «Les bactéries et microorganismes contaminent plus rapidement les aliments durant l'été en raison des températures élevées et leur consommation est propice aux intoxications alimentaires», a-t-il averti. Ce spécialiste a expliqué que même si les maladies comme la gastroentérite ne surviennent pas uniquement en été, certains aliments, hautement périssables, comme le lait et ses dérivés, les œufs et les viandes provoquent lorsqu'ils sont exposés à la chaleur des pathologies de même gravité voire plus. C'est pour cette raison, a-t-il dit, que la conservation de ces produits requiert des conditions adéquates.

Camps de toile

5250 enfants du Sud passent leurs vacances au village africain de Sidi Fredj

Le ministre de la Jeunesse et des Sports, M. Mohamed Tahmi a affirmé dimanche que 5250 enfants des wilayas du sud ont passé leurs vacances au village africain de Sidi Fredj à Alger depuis le début de la saison estivale 2013.

Lors de sa visite d'inspection au camp de toile du village africain, le ministre a souligné la détermination de son secteur à faire profiter les enfants du grand Sud des complexes et structures touristiques disponibles au nord du pays, ajoutant que 5 sessions de vacances sont prévues pour cette année.

30799 enfants ont passé leurs vacances au camp de toile du village africain, dont 22 000 enfants dans le cadre d'un programme réalisé en collaboration avec 20 établissements éducatifs, en vertu d'une convention signée entre les ministères de l'Education nationale et de la Jeunesse et des Sports, a ajouté le ministre.

M. Tahmi a, en outre, indiqué que 16 000 enfants venus de 26 wilayas ont été pris en charge par le ministère de la Jeunesse et des Sports et



ses directions de wilaya, en collaboration avec l'Agence nationale de loisirs des jeunes (Analj).

Le ministère a également assumé les frais occasionnés par le transport de ces petits vacanciers, estimés à 60 millions de DA, a-t-il précisé. Ces sessions ont permis, selon le ministre, de générer 8101 postes d'emploi au profit d'encadreurs, notamment dans les domaines pédagogique et sanitaire.

Par ailleurs, M. Tahmi a préconisé de laisser les portes du village africain et des autres structures de jeunesse ouvertes aux jeunes, tout au long de l'année, à travers l'élaboration d'un programme culturel et sportif susceptible de relancer leurs activités.

Il a indiqué que ces espaces "sont destinés à tous les jeunes Algériens", ajoutant que le village africain et les autres centres de jeunesse feront, à l'avenir, l'objet de plusieurs opérations de restauration et de réaménagement.

APS

À L'OCCASION DE LA FÊTE NATIONALE DE SON PAYS

Le Président Bouteflika félicite son homologue hongrois

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a adressé un message de vœux à son homologue hongrois, Janos Ader, à l'occasion de la célébration de la Fête nationale de son pays. «Il m'est particulièrement agréable, à l'occasion de la célébration de la Fête nationale de votre pays, de vous adresser, au nom du peuple et du gouvernement algériens ainsi qu'en mon nom personnel, mes félicitations les plus chaleureuses accompagnées de mes vœux de santé et de bonheur pour vous-même, et davantage de progrès et de prospérité pour le peuple hongrois ainsi que, souligne le chef de l'Etat dans son message.

Le président Bouteflika s'est déclaré entièrement disposé à œuvrer de concert avec son homologue hongrois «en vue de raffermir les relations d'amitié et de promouvoir la coopération entre les deux pays de manière à la hisser à la hauteur des attentes des deux peuples».

SUR DÉCISION DU PRÉSIDENT BOUTEFLIKA

L'Algérie envoie des aides humanitaires au Soudan

Des aides humanitaires seront envoyées par l'Algérie par pont aérien au Soudan à l'intention des sinistrés des inondations ayant touché plusieurs régions du Soudan, a indiqué hier un communiqué du ministère des Affaires étrangères.

L'envoi de ces aides, décidé par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, «traduit l'esprit de solidarité entre les deux peuples frères algérien et soudanais», souligne-t-on de même source.

Ces aides d'urgence sont composées essentiellement de denrées alimentaires et de tentes. Elles seront acheminées lundi vers l'aéroport international de Khartoum, ajoute le communiqué.

BORDJ BOU-ARRÉRIDJ

Les habitants des cités 100 et 126 Logements reprennent en main leur quartier

Mouad B.

Démissionnaires devant les difficultés innombrables du quartier et démunis face à la complexité de la gestion d'une si grosse copropriété, les habitants des cités 100-Logements et 126-Logements route de Medjana à Bordj Bou-Arréridj, ont longtemps laissé les autres faire à leur place. Ou ne pas faire. Pendant de longues années, la copropriété s'est retrouvée sans association, sans conseil, jusqu'à tomber en faillite, complètement à l'abandon et recluse sur elle-même.

Refusant de vivre dans un cadre de vie repoussant, les habitants ont décidé de prendre en charge eux-mêmes les travaux d'entretien de leur cité. La raison de cette démarche, l'absence totale des autorités locales qui, des années durant, se sont illustrées par leur désengagement vis-à-vis des préoccupations des habitants de la cité.

C'est ainsi que les habitants procèdent chaque soirée, notamment les week-ends, au nettoyage des ruelles et des trottoirs, à la plantation d'arbres autour des immeubles de la cité, etc. «Pour ces travaux, nous cotissons et achetons nous-mêmes le matériel nécessaire, comme nous projetons de réaliser des espaces verts et des aires de jeux pour nos enfants», dira Moha-



med, un membre du comité du quartier avant d'ajouter : «Grâce aux efforts fournis par les habitants de la cité, nous avons pu réaliser plusieurs travaux concernant l'embellissement, le nettoyage, la plantation des bas à pouelles, la réalisation d'une loge pour le matériel, la peinture du bas des immeubles, etc.»

Toutefois, les résidants de la cité affirment que faute de moyens, ils ne peuvent entreprendre d'autres travaux, qui nécessitent, en plus d'un savoir-faire particulier, d'importants moyens financiers. «Nous sommes dans l'incapacité de repeindre tous les immeubles ou d'entreprendre des travaux sur le réseau d'assainissement, ou encore l'éclairage public, tâches qui requièrent des moyens financiers co-

lossaux et un savoir-faire», dira un autre résident. D'après les habitants de la cité, le réseau d'assainissement n'a jamais été refait. «Les égouts sont dans un état déplorable, ce qui engendre des désagréments multiples», précise notre guide.

«Nous sollicitons les responsables locaux afin qu'ils prennent en charge ces trois volets, à savoir les travaux de peinture, le réseau d'assainissement et l'éclairage public», réclament les habitants.

Deux autres problèmes que les habitants de la cité dénoncent sont : l'occupation des espaces verts et des trottoirs par des commerces informels et les locaux professionnels inoccupés et qui se sont transformés en sources de problèmes.

TIZI-OUZOU

5500 arbres fruitiers et 383 ha de végétation dévorés par les flammes depuis début juin

Plus de 5500 arbres fruitiers, dont une forte dominance d'oliviers, et 383 ha de couvert végétal, toutes strates herbacées confondues, tel est le bilan des dégâts occasionnés par les 64 feux de forêts, qui se sont déclarés à travers la wilaya de Tizi-Ouzou entre début juin et 18 août courant, a-t-on appris auprès de la Protection civile.

Les indications fournies par le chargé de la communication au niveau de la direction locale de ce corps constitué font état, pour la seule première quinzaine d'août courant, de 47 incendies ayant brûlé, au total, 314 ha de végétation et 4500 arbres fruitiers. Ces pertes dépassent de loin celles,

jumelées et signalées durant les mois de juin et de juillet où 17 incendies sont venu à bout de 1500 arbres fruitiers et 69 ha de couvert végétal, a fait remarquer Cherif Ghazali, qui a expliqué son constat par «la montée du mercure comparativement aux températures clémentes des mois de juin et juillet».

Selon la même source, l'incendie le plus important, de par son ampleur, aura été celui qui s'est déclaré, le 3 août dernier, dans la forêt domaniale d'Ighil Bouchène relevant de la commune de Ouaguenoune, qui avait ravagé pas moins de 4500 arbres fruitiers et 314 ha de végétation, celui de l'incendie de Takhoukht, dans la commune des Ouadrias,

ayant dévasté un millier d'oliviers et 50 ha de broussailles et de maquis.

Considérant l'ampleur des dégâts occasionnés, chaque été, au patrimoine arboricole local qui se rétrécit d'année en année, la direction de wilaya des services agricoles a tenu, pour sa part, à rappeler aux agriculteurs au sujet de l'indemnisation des dommages causés aux exploitations arboricoles que «seuls les biens couverts par une assurance sont indemnifiables».

La vigilance doit être de mise chez les citoyens, qui doivent s'abstenir de procéder à des incinérations durant toute la période de la campagne de lutte contre les incendies s'étalant jusqu'au



31 octobre, pour éviter la réédition de l'enfer de 2012 qui avait à l'origine de l'enregistrement de 653 incendies ravagé près de 64.000 arbres fruitiers et une superficie végétale de 5147 ha rappelle-t-on de même source.

ENVIRONNEMENT

Oran retenue ville-pilote en matière de recyclage des déchets

Oran vient d'être retenue ville-pilote en matière de sensibilisation des jeunes autour de la question du recyclage des déchets, a-t-on appris hier auprès de la direction locale de la jeunesse et des sports.

Le choix de la capitale de l'Ouest, a été fait par le ministère de la Jeunesse et des Sports. L'objectif étant de sensibiliser les jeunes sur les bienfaits du recyclage des ordures sous toutes leurs formes et sur la nécessité de préserver l'environnement, précise le responsable du service jeunesse, de la DJS d'Oran. Dans ce cadre, une

journée d'information est en cours de préparation. Elle est prévue le 12 octobre prochain, avec au programme des conférences sur les différents types de déchets, leur mode de traitement et recyclage et l'impact de ces opérations sur l'économie et le développement durable.

Il est à rappeler que certaines maisons de jeunes de la wilaya disposent d'ateliers dédiés au recyclage de certains produits et leur utilisation dans des créations artistiques et artisanales.

D'autre part, de même source, on indique que la

maison des jeunes de «Cap Falcon», sise dans la daïra d'Aïn El Turk, accueille depuis dimanche 40 jeunes inscrits dans un atelier scientifique d'été.

Cette rencontre devant se poursuivre jusqu'au 24 août permettra aux participants d'approfondir leurs connaissances dans divers domaines scientifiques et techniques comme la robotique, les énergies solaire et renouvelable.

APS

LANCÉMENT DE LA 4^E ÉDITION DU FESTIVAL DU TAPIS D'AÏT HICHEM À TIZI-OUZOU

Les tisseuses renouent avec leur passion ancestrale

K.N.A

L'ambiance était hautement festive, ce dimanche, à l'ouverture de la quatrième édition du festival du tapis d'Aït Hichem dans la commune d'Aït Yahia à Aïn El Hammam. Devant l'école primaire de cette bourgade petite en espace mais grande par son histoire, les présents se comptaient par milliers malgré l'exiguité des lieux. La cérémonie d'ouverture a été conduite par les organisateurs mais aussi avec la présence des responsables de wilaya des secteurs de la culture et du tourisme.

Cette quatrième édition du festival présente par ailleurs un fait nouveau. Contrairement aux précédentes qui ont vu la participation des artisans bijoutiers, potiers et autres, cette année, la fête est exclusivement réservée aux tisseuses d'Aït Hichem. Elles sont quelque 86 femmes à exposer leurs produits sur les stands. Sur un autre plan, les responsables locaux, profitant de la tribune de l'ouverture, ont annoncé plusieurs nouvelles. La wilaya de Tizi-Ouzou sera à l'avenir dotée de quatre centres de formation à l'artisanat. Le premier sera construit à Djemaâ Saharij pour la formation à la vannerie alors que le second sera sis à Maâtkas pour éterniser sa vocation à la poterie en formant de nouvelles générations. Inévitablement, Aït Hichem, village connu depuis des lustres, pour ses tapis, sera doté d'un établissement pour la formation à ce métier alors que les bijoutiers des Aït Yenni bénéficieront d'un autre établissement.

Notons également que cette quatrième édition sera ponctuée par un riche programme consistant en des galas mais aussi des conférences pour évoquer l'artisanat et son rôle dans le développement économique de la wilaya. En effet, ce créneau est très pourvoyeur d'emplois pour peu que les pouvoirs publics en donnent les moyens de l'avis de plusieurs artisans d'ailleurs.

Enfin, il est à rappeler que cette période est riche de fêtes dans la wilaya de Tizi-Ouzou. Parallèlement à la fête du tapis d'Aït Hichem, Aït Yenni vit actuellement au rythme de la fête du bijou. Dans quelques jours, la localité de Lemsella située dans la commune d'Illoula Oumalou abrira sa fête ancestrale de la figue.

Ce genre d'occasion rappellent, selon plusieurs personnes, la période où le tourisme battait son plein dans la région de Kabylie. Connue pour ses métiers artisanaux et ses paysages féeriques, le Djurdjura était une destination très attrayante. Les touristes étrangers étaient très nombreux à la choisir aussi pour l'accueil de ses habitants.

BORDJ BOU-ARRÉRIDJ**Des trafiquants de mercure arrêtés**

Les éléments de la BMPJ de Bordj Gheïdir, à 30 kilomètres du chef-lieu de la wilaya de Bordj Bou-Arréridj ont réussi à mettre hors d'état de nuire un réseau de trafiquants en possession de près de 51,7 kg de mercure.

C'est ce qu'a confirmé la cellule de communication de la Sûreté dev wilaya, hier. Agissant sur renseignements, les éléments ont arrêté à Ras El Oued, une première personne répondant aux initiales B. A., 41 ans, originaire de Bordj Bou-Arréridj en possession d'une quantité de mercure bien dissimulée dans une bouteille. Auditionné, il a dénoncé son complice un certain T. A., âgé de 31 ans originaire de Beni Chebâne dans la wilaya de Sétif ainsi que son fournisseur, Z. N., 45 ans, habitant Sétif.

Les policiers ont réussi à arrêter le complice mais le fournisseur a réussi à prendre la fuite.

Le mercure rouge, appelé également le cinabre, est très convoité par les terroristes. Ce produit minier figure en pole position dans la fabrication des explosifs, dans la sorcellerie et même dans la falsification des billets de banque.

Selon nos sources, un grammme de mercure est cédé à 14 millions de centimes.

Présentés devant le magistrat instructeur près le tribunal de Ras El Oued, les deux personnes arrêtées ont été placées sous mandat de dépôt. Un mandat d'arrêt a été délivré à l'encontre du fournisseur qui reste toujours en fuite.

Mouad B.

Les villageois de Laâbalat bloquent la RN 45

Les habitants du village de Laâbalat, dans la commune d'El-Euch, à une trentaine de kilomètres du chef-lieu de la wilaya de Bordj Bou-Arréridj, exigent de voir la route qui relie leur village au chef-lieu de la commune goudronnée, leur raccordement au réseau d'eau potable effectué et plusieurs autres doléances qui rentrent dans le désenclavement de leur bourgade.

Hier, ils ont fermé la RN 45, reliant Bordj Bou-Arréridj à M'sila, à la circulation à hauteur de leur commune. A l'aide de troncs d'arbres et de pierres, les villageois frondeurs ont obstrué cette route dans les deux sens.

« Nous refusons cette omission dont nous avons fait l'objet dans ces différents programmes », rappelaient les villageois manifestants.

Mouad B.

Plusieurs réseaux criminels ont été mis hors d'état de nuire à Oran durant les sept premiers mois de l'année en cours, a-t-on appris hier auprès du Groupement de wilaya de la Gendarmerie nationale.

Le bilan des services compétents, établi jusqu'à la fin du Ramadhan, fait ressortir le démantèlement d'associations de malfaiteurs spécialisées notamment dans le trafic de drogue (16), les agressions et vol (14), le vol de cuivre (6), le vol de véhicules (6) et le vol de cheptel (4).

Ces opérations ont donné lieu à la saisie de 325 kg de drogue (kif traité) et 296 comprimés de psychotropes ainsi qu'à la récupération de 51 quintaux de cuivre, de 27 véhicules et de 88 têtes de bétail, a-t-on précisé

**OULED FAYET
20 ans de prison pour meurtre**

Le tribunal rend un lourd verdict à l'encontre d'un homme qui a commis un crime odieux sur la personne d'un proche, avant de le jeter au fond d'un puits.



A. Ferrag

Tout au long du procès, l'accusé, Hamid revient sans cesse sur ses premières déclarations :

« M. le président, je ne suis pas l'auteur de ce crime, je suis innocent...

« Vous avez profité de l'absence des membres de la famille pour assassiner lâchement un homme généreux qui vous a accueilli chez lui comme si vous étiez son propre fils. Méritait-il une mort aussi cruelle ? »

L'accusé ne répond pas. Regrette-t-il son geste ? Nul ne saurait le dire. Tous les criminels ont le même regard chargé de regrets et de crainte.

Cette troublante affaire remonte à une journée de mai 2011 où une vieille dame rentre chez elle après une belle soirée passée chez des proches.

Son regard pétrifié suit les traces de sang répandu un peu partout dans la maison.

Plus de meubles, tout est sens dessus-dessous, plus de mari aussi. Mais que s'est-il donc passé durant son absence ?

Affolée, elle arpente les pièces de la maison dans l'espoir de voir surgir son vieil époux : « Je cherchais partout et plus j'avancais, plus je découvrais de

grosses taches de sang.

J'étais terrorisée. J'appelais mon mari, mais aucune réponse ne me parvenait. Un silence de mort régnait dans la maison.

La, j'ai compris que quelque chose de terrible était arrivé à mon époux.

On avait cambriolé la maison et on s'en était pris à lui, c'était une évidence... Les taches de sang me menèrent jusqu'au puits qui se trouve près de la maison.

Et là, au fond, j'ai vu mon pauvre mari, égorgé.

C'était atroce ! »

Existe-t-il scène plus horrible ?

Une minutieuse enquête permet l'arrestation d'un proche de la famille. Hamid, un jeune homme sans ressources,

au passé flou, parent de l'épouse de la victime. La victime, un homme âgé de 65 ans était très sensible à la cause du jeune homme qu'il accueillait à bras ouverts chaque fois qu'il frappait à sa porte.

Hamid, au cours de ses premières déclarations, avoue son crime dans les moindres détails. Ainsi, profitant de l'absence de sa tante, il s'arme d'un couteau et surprend le vieil homme allongé dans sa chambre.

Il lui assène plusieurs coups de couteau, lui tranche violemment la gorge et le traîne ensuite à l'extérieur pour le

jeté au fond d'un puits. Triste sort pour ce vieil homme généreux qui, pourtant, faisait tout son possible pour rendre plus agréable la vie de son hôte malmené par la misère.

Il fait ensuite appel à un déménageur auquel il confie tous les meubles et les objets de valeur se trouvant dans la demeure de la victime.

Quarante-huit heures plus tard, alors qu'il se rend chez le transporteur afin de récupérer les objets volés, il est surpris par un groupe d'élément de la sécurité qui procède aussitôt à son arrestation.

Le représentant du ministère public met en exergue la gravité des faits : « La victime était un homme généreux, bon et sensible à la cause de l'accusé qui, sans le moindre scrupule, lui a réservé une mort des plus atroces ! Il a abusé de sa confiance et de sa bonté.

Il ne mérite aucune clémence, voilà pourquoi je requiers à son encontre la peine capitale. »

Quant à l'avocat de la défense, il plaide les circonstances atténuantes : « Mon client est un cas social. La misère et la vie difficile qu'il menait l'ont poussé à commettre l'irréparable. »

Après une longue délibération, le verdict tombe enfin, Hamid est condamné à 20 ans de prison pour homicide volontaire avec prémeditation et vol qualifié.

Chute d'un travailleur du quatrième étage

Un travailleur est mort hier suite à une chute du quatrième étage d'un immeuble en construction situé au quartier el-Abtal à Khemis Miliana, selon des sources la protection civile.

La victime, âgée de 59 ans, effectuait des travaux au mur ex-

térieur du bâtiment quand il est tombé du haut et il mourut sur le coup. Son corps a été évacué par les éléments de la Protection civile et une enquête a été aussitôt ouverte par la police pour déterminer les vraies raisons de cette chute et voir

ainsi les mesures de la protection des travailleurs.

En moins de 24 heures, deux morts et 20 blessés dans un accident de la route

Deux accidents routiers ont été signalés hier sur la RN 4 dans la wilaya de Aïn Defla faisant deux morts et cinq blessés, selon des sources de la Protection civile. Le premier accident a été signalé à la sortie ouest de la commune de Sidi Lakhdar, au lieu dit « El Ma-

gam» lorsque une voiture a dévié de son chemin pour rentrer dans un arbre et le second accident s'est produit au même lieu, lorsque une voiture a heurté un camion qui venait à grande vitesse. Les mêmes sources nous signalent que dans la même période, neuf autres accidents de la circulation ont été signalé dans les routes de Aïn Defla faisant 15 blessés.

Salim Ben

**ORAN
Démantèlement de plusieurs réseaux criminels en sept mois**

de même source. Durant la période considérée, d'autres réseaux ont été neutralisés, dont un spécialisé dans l'imitation frauduleuse de sceaux de l'Etat et son utilisation pour la conception de faux diplômes et documents administratifs, a-t-on indiqué.

Les services du Groupement d'Oran de la Gendarmerie nationale ont traité en outre une affaire de tentative de fabrication de faux billets de devises étrangères, mettant

en cause un ressortissant étranger impliqué dans une autre affaire d'escroquerie et qui a été placé sous mandat de dépôt.

Le nombre total d'affaires traitées est en hausse comparé à la même période de l'exercice précédent, a-t-on observé, expliquant ces résultats par «la mobilisation permanente des unités compétentes et l'intensification des opérations de recherche et d'intervention». Au total, 1.248 individus

impliqués dans 143 affaires criminelles ont été écroués durant les sept premiers mois de l'année en cours (1.242 écroués pour 122 affaires en 2012), dont 127 durant le dernier ramadan.

En revanche, une baisse sensible des infractions au code de la route a été enregistrée cette année (3.500 contre près de 5.000 en 2012), a-t-on signalé en déplorant 643 accidents de la route (680 en 2012) ayant fait 54 morts (68 en 2012) et 996 blessés (998 en 2012). Le facteur humain constitue dans 88,7% des cas la première cause des drames de la route, a-t-on rappelé, en évoquant deux autres facteurs liés à l'état du véhicule (7,8%) ou de la route empruntée (3,5%).

APS

CAMBODGE:

La grippe aviaire H5N1 fait dix morts depuis le début de l'année

Dix personnes sont mortes de la grippe aviaire H5N1 depuis le début de l'année au Cambodge, a annoncé lundi un responsable de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS).

Un garçon, «contaminé par la grippe aviaire humaine H5N1, est décédé la nuit dernière à l'hôpital Jayavarman VII, dans la province de Siem Reap», a déclaré Sonny Inbaraj Krishnan, responsable des relations médias de l'OMS au Cambodge. Ce nouveau décès porte à dix le nombre de morts imputées au virus et à seize le nombre de cas confirmés depuis le début de cette année, a-t-on indiqué.

Selon la même source, l'enfant, admis le 9 août à l'hôpital, portait des symptômes du H5N1 notamment fièvre, toux, vomissements, douleurs abdominales et de la dyspnée (difficulté respiratoire).

Le Cambodge connaît cette année la pire épidémie du virus H5N1 depuis que la maladie a été identifiée en 2004. Le pays enregistre 37 cas humains atteints du virus, dont 29 mortels.

JAPON:

spectaculaire éruption d'un volcan

Un volcan du sud du Japon a connu une spectaculaire éruption dimanche, crachant une colonne de fumée de 5.000 mètres de haut dans les airs, a rapporté l'agence de presse japonaise Jiji.

L'éruption du Mont Sakurajima, qui culmine à 1 117 mètres près de la ville de Kagoshima, s'est produite vers 07h30 GMT et a duré environ 50 minutes, selon l'agence citant les services météorologiques.

Une grande quantité de cendres volcaniques est retombée dans le nord et dans le centre de Kagoshima, provoquant des retards de train et contrignant les voitures à allumer temporairement leurs feux en raison d'une faible visibilité.

L'éruption a, en outre, provoqué la dispersion de petits fragments volcaniques à un kilomètre à la ronde du cratère, selon l'agence. Il s'agissait de la 500^e éruption du Sakurajima cette année.

Au moins 24 morts dans l'effondrement d'une mine d'or dans le nord

CHINE:

105 morts et 115 disparus

Au total, 105 personnes ont péri et 115 autres sont portées disparues, après le passage du typhon Utor dans le sud de la Chine ainsi que les inondations qui ont ravagé le nord-est du pays, a annoncé lundi le ministère chinois des Affaires civiles dans un nouveau bilan.



La province du Liaoning (nord-est) et la province du Guangdong (sud) ont été les plus gravement touchées en matière de pertes humaines, rapportant respectivement 54 et 22 morts, selon le dernier bilan établi lundi par les services du ministère chinois des Affaires civiles.

Les inondations provoquées par les pluies torrentielles ayant débuté mercredi dans le nord-est de la Chine ont fait respectivement

quinze et trois morts dans les provinces du Jilin et du Heilongjiang, a ajouté le ministère. Par ailleurs, 97 autres personnes sont portées disparues dans la province du Liaoning, et six autres au Jilin, selon la même source.

Le typhon Utor continuait de ravager le sud de la Chine après avoir touché terre mercredi dernier (14 août) dans le Guangdong, faisant 22 morts. En outre, huit personnes ont été portées dis-

parues dans cette même province selon la même source.

Dans la région autonome Zhuang du Guangxi et la province du Hunan, régions voisines du Guangdong, le typhon Utor a fait respectivement six et cinq victimes.

De plus, les inondations et le typhon ont affecté 3,72 millions d'habitants dans le nord-est de la Chine et 8,37 millions dans le sud, dont 6,67 millions au Guangdong, d'après le ministère.

CHILI:

27 personnes tuées dans des accidents de la route

Vingt-sept personnes ont été tuées dans des accidents de la route durant les quatre jours du long weekend de la fête religieuse «Asuncion de la Virgen Maria», a annoncé dimanche la police chilienne «Carabineros».

Ces accidents, enregistrés entre jeudi dernier et dimanche, étaient dus à l'imprudence des conducteurs et des piétons,

selon le ministère des transports.

Au cours de cette période, quelque 120 000 véhicules ont quitté Santiago en direction d'autres villes.

Le nombre de personnes tuées cette année est significativement inférieur à celui enregistré pendant la même période en 2012, rappelle-t-on.

INDE:

37 pèlerins tués par un train

Trente-sept pèlerins ont été tués lundi par un train dans l'est de l'Inde alors qu'ils traversaient les voies, ont indiqué les autorités citant un nouveau bilan.

«Le bilan est désormais de 37 décès», a déclaré S.K. Bharadwaj, un responsable de la police chargé de ramener le calme sur le lieu de l'accident. «Des dizaines de personnes ont été blessées. Nous n'avons pas le nombre exact car ils ont été amenés dans plusieurs hô-

pitaux», selon la même source. Un précédent bilan a fait état de 35 morts.

Les pèlerins traversaient la voie de chemin de fer dans l'Etat du Bihar, à quelque 200 km de la capitale de l'Etat, Patna, lorsque le train est arrivé à toute allure, fauchant le groupe.

Après l'accident, des groupes ont convergé vers le train express Rajya Rani, incendié des wagons et mis à sac à la gare de Dharhara, a déclaré le chef des che-

mins de fer de la région, Arun Malik, cité par des médias. La foule s'en est pris aux conducteurs du train, dont un a été tué, a précisé le responsable de la police.

«Un des conducteurs frappés par les agitateurs est mort. L'autre est à l'hôpital où il lutte pour sa vie». Par ailleurs, le Premier ministre indien Manmohan Singh a appelé au calme «afin que les opérations de secours puissent se dérouler au mieux».

S O U D A N



Au moins 24 personnes ont péri à la suite de l'effondrement d'une mine d'or dans le nord du Soudan, a rapporté lundi le quotidien local Akhir Lahza Daily.

«Vingt-quatre personnes ont été tuées à Alboom, un des sites d'exploration civile d'or dans la région de Dalgo, dans le nord, après l'effondrement d'une mine d'or d'une profondeur de 160 mètres», a indiqué le journal.

«Toutes les tentatives visant à retrouver les corps ont échoué, car la mine d'or s'est effondrée à plus de trois reprises», a expliqué un témoin de l'accident cité par la même source.

Plusieurs accidents de mines d'or sont survenus récemment au Soudan, le dernier ayant eu lieu dans l'Etat du Darfour-Nord causant de nombreux décès.

EVASION D'UNE PRISON EN INDONÉSIE

15 détenus toujours en fuite

La police indonésienne était lancée à la recherche lundi matin d'une quinzaine de prisonniers évadés la veille d'une prison surpeuplée du nord de l'île de Sumatra, un nouvel incident qui souligne la décrépitude du système carcéral dans ce pays.

Après avoir mis le feu à leurs cellules et attaqué les gardiens, une trentaine de détenus de la prison de Labuhan Ruku avaient fui dimanche. Une quinzaine ont été rattrapés par la police et les forces de l'ordre ont repris le contrôle de l'établissement pénitentiaire, a indiqué le chef du district J.P. Sinaga. «Nous sommes à la recherche des autres», a-t-il ajouté.

La prison abrite trois fois plus de détenus que ses capacités, qui sont de 300 personnes. Les prisonniers protestaient dimanche contre les conditions de détention et des refus de réduction des peines.

Cette affaire fait suite à l'évasion début juillet d'environ 150 prisonniers, dont des personnes condamnées pour terrorisme, d'un établissement pénitentiaire situé à Medan, également à Sumatra, puis à celle de 11 détenus de la prison de Baloi, sur l'île de Batam, au sud de Singapour.

La prison de Labuhan Ruku n'est pas un établissement de haute sécurité et il est peu probable que les prisonniers y étaient pour faits de terrorisme, selon les autorités. Selon Ansyaad Mbai, patron de l'agence antiterroriste, il est peu probable qu'Al-Qaïda ait quoique ce soit à voir avec la mutinerie de dimanche. «Nous n'avons aucune indication sur un lien quelconque avec Al-Qaïda», a-t-il déclaré.

PHILIPPINES

Le bilan de la collision entre deux navires s'alourdit à 52 morts

Le bilan de la collision entre deux navires aux Philippines, au large de la province de Cebu (centre), s'élève à 52 morts et 68 passagers toujours portés disparus, ont annoncé lundi les garde-côtes philippins dans un nouveau bilan. Le dernier rapport a été établi à 10h50 (heure locale), lorsque le nombre des passagers sauvés s'élevait à 750, selon les garde-côtes. Les opérations de recherche et de secours des autres passagers du ferry St. Thomas Aquinas ont été temporairement interrompues en raison de conditions météorologiques défavorables. Le ferry St. Thomas Aquinas est entré en collision avec Sulpicio Express 7 vendredi dernier à proximité de Lawis Ledge, au large de la ville de Talisay dans la province de Cebu. Les enquêteurs n'ont pas encore déterminé l'origine de l'accident.

Séisme de magnitude 5,3 à Dahay

Un séisme de magnitude 5,3 sur l'échelle de Richter a secoué une localité à un kilomètre au nord-ouest de Dahay, aux Philippines, dimanche à 22h34min29s GMT, a annoncé l'Institut géophysique américain (Usgs).

L'hypocentre, situé à une profondeur de 380,79 km, a été initialement localisé à 6.400,4 degrés de latitude nord et 124,7065 degrés de longitude est.

APS

JAPON

Le déficit commercial du Japon a quasi doublé en juillet sur un an

Le déficit commercial du Japon a quasi doublé en juillet sur un an, à près de 8 milliards d'euros, à cause d'un renchérissement des importations dû à la faiblesse du yen, a annoncé lundi le ministère des Finances.

En juillet, la troisième puissance économique mondiale a subi un déficit commercial de presque 1.024 milliards de yens (7,88 milliards d'euros), 93,7% plus élevé que celui de l'an passé à la même époque.

Il s'agit du 13^e mois consécutif de déficit enregistré par la balance commerciale du Japon, une série inédite depuis plus de 30 ans pour un pays autrefois habitué à des excédents soutenus par la puissance de ses industries exportatrices (électronique, automobile, etc.). L'archipel doit en effet importer nettement plus d'hydrocarbures depuis l'accident nucléaire de Fukushima de mars 2011 qui a entraîné l'arrêt, par précaution, de la quasi totalité des autres réacteurs du pays. Ce renchérissement de la facture énergétique a été aggravé depuis la fin 2012 par la dépréciation du yen, entraînée par la perspective d'une politique monétaire assouplie sous l'égide du dirigeant conservateur Shinzo Abe, redevenu Premier ministre en décembre.

En juillet, la valeur des importations a ainsi bondi de 19,6%, à 6,986 milliards de yens (53,74 milliards d'euros). La facture pétrolière a bondi de 30% et celle de gaz naturel liquéfié de 17%. Le coût total des achats d'ordinateurs depuis l'étranger a en outre grimpé de presque 27%, celui des semi-conducteurs de 40% et celui des vêtements de 29%. Les exportations ont pour leur part augmenté de 12,2% à 5,962 milliards de yens (45,86 milliards).

ENERGIE

Le brut en légère hausse sur les marchés asiatiques

Les cours du pétrole étaient en légère hausse lundi matin en Asie, soutenus par les craintes de perturbations des approvisionnements de brut en raison des violences en Egypte. Lors des échanges matinaux, le baril de «light sweet crude» (WTI) pour livraison en septembre gagnait 4 cents à 107,50 USD, tandis que le Brent de la mer du Nord à échéance octobre prenait lui aussi 4 cents à 110,44 USD. «Les cours restent soutenus par la situation en Egypte, avec des craintes que cela pourrait s'étendre à tout le Proche-Orient», a déclaré Desmond Chua, analyste chez CMC Markets à Singapour. «Il y a également des inquiétudes sur le passage des (barils de pétrole) à travers le Canal de Suez», a-t-il ajouté.

L'Egypte n'est pas un gros producteur de pétrole mais elle abrite le canal de Suez, par lequel passent quelque 2,5 millions de barils chaque jour, soit 8% de la production de l'Opep et 2,7% de la production mondiale.

Les opérateurs craignent que les violences en Egypte perturbent le passage de ces millions de barils, qui voyagent ainsi entre l'Europe et l'Asie sans avoir à passer au large de l'Afrique. Le marché pétrolier attend par ailleurs la publication mercredi des minutes de la Réserve fédérale américaine, pour sa réunion de juillet, les opérateurs espérant y découvrir des indications sur le calendrier et l'intensité de son programme de retrait progressif des mesures de soutien à l'économie américaine, a ajouté Desmond Chua.

Vendredi, le baril de «Light sweet crude» (WTI) pour livraison en septembre avait gagné 13 cents à 107,46 dollars sur le New York Mercantile Exchange (Nymex). À Londres, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en octobre avait pris 83 cents à 110,40 dollars.

APS

EGYPTE

Au creux de la vague des manifestations pro-Morsi, l'économie égyptienne dans un trou noir

L'économie égyptienne est au creux de la vague des manifestations pro-Morsi réprimées par les forces de sécurité, 45 jours après la destitution par l'armée du premier président élu démocratiquement en Egypte.

Par Mahdi Boukhalfa

Dimanche, la situation était confuse au Caire et dans les principales villes du pays, alors que le bilan provisoire des violents affrontements depuis mercredi dernier serait de plus de 750 morts.

Une situation précaire qui a encore alourdi le climat économique local où les grands groupes industriels et les investisseurs à la bourse du Caire sont en train de quitter le pays et vendent à tour de bras. Le constructeur automobile américain General Motors a annoncé l'arrêt de son usine en Egypte et la suspension de son bureau au Caire, alors que le géant suédois de l'électroménager grand public Electrolux a confirmé avoir suspendu la production dans ses usines dans le pays où il emploie plus de 6 000 travailleurs.

Le cimentier français Lafarge dit, quant à lui, «suivre la situation attentivement». Pour autant, «aucune mesure exceptionnelle n'a été prise» par les autorités de la bourse et des valeurs mobilières de la place financière du Caire par rapport à la situation qui prévaut sur le front politique, a indiqué samedi Fethi Sami, en charge de l'autorité publique de surveillance des valeurs mobilières à la bourse du Caire. Selon les mêmes sources citées par l'agence de presse égyptienne Mena, «des mesures exceptionnelles (pour la fermeture de la bourse) ne seront prises que dans des cas extrêmes et pour une durée limitée dans le temps». La

bourse du Caire a ouvert dimanche en nette baisse, perdant 2,48%.

L'impassie politique, l'escalade de la violence, le nombre préoccupant de morts par balles parmi les partisans du président déchu Mohamed Morsi et les gros nuages qui s'amontellent sur l'économie du pays, commencent à déprimer la Bourse cairote et fait fuire les investisseurs étrangers (arabes et non-arabes).

Premiers effets de la détérioration de la situation sécuritaire: le temps de cotation a été ramené à trois heures seulement par jour à la bourse du Caire. «Les événements actuels dans le pays et le couvre feu (19 heures) nous obligent à réduire le temps des séances de cotation à la bourse du Caire pour que les opérateurs, investisseurs et travailleurs de la place puissent rejoindre leurs domiciles», indique un communiqué de l'autorité publique de surveillance des valeurs mobilières à la bourse du Caire.

La Banque centrale d'Egypte a annoncé de son côté jeudi que les horaires de travail dans les banques du pays ont été ramenés de 9 heures à 12 heures seulement. Sur le marché financier, la situation est dans le rouge, les indices boursiers ayant terminé la séance de mercredi dernier, qui a coïncidé avec l'assaut des forces de sécurité contre le camp des pro-Morsi avec un bilan de plus de 500 morts, en nette baisse. En fin de semaine, l'indice vedette de la bourse du Caire l'EGX 30 (où sont cotées les grandes valeurs comme celle d'Orascom Holding Te-

lecoms) a reculé de 1,2% à 5459,1 points, perdant 3,9 milliards de livres égyptiennes contre 364,4 millions de livres égyptiennes une semaine auparavant, selon un rapport de la bourse. La baisse de l'EGX30 est expliquée par le même rapport par la réduction du temps de cotations passé à quatre jours la semaine dernière avec la fermeture jeudi des banques de la place au lendemain du démantèlement des deux camps des pro-Morsi au Caire, qui s'était soldé par plus de 650 morts. En fin de semaine, l'EGX 70, qui correspond aux cotations des PME, a reculé de 0,56% à 429,02 points, alors que l'EGX100, correspondant aux valeurs élargies, a reculé de 0,77% à 737,83 points.

Fuite des investisseurs étrangers

Signe de cette franche déprime financière sur fond d'incertitudes politiques, les investisseurs étrangers non arabes à la bourse du Caire ont cédé à tour de bras leurs actions au cours de la semaine dernière pour une valeur de 88,15 millions de livres égyptiennes (LE, 20,09% du volume global des ventes d'actions la semaine dernière), suivis des investisseurs arabes qui, eux, ont vendu pour 2,82% des ventes à la bourse du Caire.

Depuis le début de l'année, les ventes d'actions des investisseurs non arabes à la bourse du Caire ont atteint 1 077 milliard de LE (0,443 dollar) contre 357,09 millions de LE pour les investisseurs arabes.

Une situation de «sauve qui peut» caractérise le marché

boursier du Caire, pratiquement 45 jours après avoir enregistré un rebond de 6,4% l'EGX ayant atteint le seuil psychologique des 5288, au lendemain de la destitution par l'armée du président Morsi.

Au plus mal depuis la chute du régime Moubarak, l'économie égyptienne souffre beaucoup du départ des groupes industriels étrangers, du tarissement des investissements institutionnels et étrangers, du coup d'arrêt au tourisme, principale source de devises du pays, de la baisse des rendements de l'agriculture et un énorme déficit budgétaire. Selon le ministère égyptien des Finances, le déficit du budget général de l'Egypte a dépassé les 29 milliards de dollars (11,8 % du PIB) sur les 11 derniers mois.

«Le déficit budgétaire total a augmenté entre juillet 2012 et mai 2013 pour atteindre 204,9 milliards de livres égyptiennes (environ 29,24 milliards de dollars) contre 136,5 milliards de livres égyptiennes (19,48 milliards de dollars) sur la même période l'année passée», précise un rapport du ministère des Finances.

Et pour compliquer davantage les choses pour le gouvernement de transition, le stock global de la dette étrangère de l'Egypte a atteint en mai dernier 38,6 milliards de dollars, en hausse de 15,6%.

Suffisant pour que le Fonds monétaire international (FMI) tente les autorités financières égyptiennes, appelant à une rapide réduction du déficit budgétaire et des réformes urgentes pour redresser l'économie locale.

La Chine enquête sur une grave erreur commise à la Bourse de Shanghai

L'Autorité chinoise de régulation des marchés boursiers a indiqué avoir ouvert une enquête à la suite d'une grave erreur commise par une maison de courtage qui s'est traduite vendredi par un bond de plus de 5% de l'indice composite de la place de Shanghai. A l'origine du problème ayant affecté des transactions portant sur des milliards de dollars figure une «conception défectueuse» dans le système d'arbitrage de la firme Everbright Securities, en partie détenue par l'Etat chinois, a indiqué dans un communiqué dimanche soir la Commission de régulation boursière (Csrc). Cela a conduit le courtier à lancer une série frénétique d'ordres d'achats - pour un montant de 23,4 milliards de yuans (2,87 milliards d'euros) - qui en quelques

minutes ont propulsé au plafond l'indice chinois. Toutes les transactions n'ont toutefois pas été réalisées. Le bond du marché chinois a provoqué une forte confusion à la Bourse de Shanghai, au milieu de rumeurs faisant état d'une grave «erreur humaine de saisie informatique». A la suite de cet accident de trading susceptible de fragiliser la confiance dans le marché des actions chinois, Everbright Securities a indiqué dimanche dans un communiqué avoir perdu 31 millions de dollars.

«Il nous faut considérer cela comme une alerte et agir afin qu'un tel problème ne puisse pas se reproduire», a affirmé un responsable de la Cscc.

La Bourse de Shanghai a ouvert lundi en baisse de 0,70%.



BOUIRA

Coup d'envoi du festival culturel local des arts et cultures populaires

Le lancement de cette manifestation culturelle a été donné par le directeur de la culture, M. Nacer Mourad, qui est aussi le commissaire du festival, en présence des responsables du secteur de la Culture de la wilaya de Tizi Ouzou, ainsi que d'une grande foule de citoyens, notamment des jeunes, venus assister aux spectacles qui animeront l'événement sept jours durant.

«Le festival est organisé à l'occasion de la semaine culturelle de Tizi-Ouzou à Bouira et il s'étendra jusqu'au 23 du mois en cours», a précisé M. Nacer Mourad.

L'ouverture de ce festival, dans son édition 2013, a été marquée par des spectacles de danses populaires spécifiques à la Kabylie.

Des expositions sont ouvertes au niveau du pavillon de la maison de la culture, où sont étaillés des produits de l'artisanat, de la poterie, de la couture traditionnelle et moderne, de la cuisine traditionnelle. Une autre exposition est consacrée à l'histoire et à l'archéologie ainsi qu'à la sculpture et aux arts plastiques.

Plus d'une vingtaine de tableaux de peinture artistiques et photographiques, illustrant les vestiges, les sites historiques touristiques et culturels et les potentialités économiques, que recèle la wilaya de Tizi-Ouzou attirent l'attention



des visiteurs de la wilaya de Bouira. Des chansons folkloriques kabyles, ainsi que des chants chaabis et des récitals poétiques étaient présentés à l'ouverture de ce

festival. Dans le cadre de cette semaine culturelle de Tizi-Ouzou à Bouira, plusieurs troupes théâtrales et artistiques de cette wilaya comme celle d'Idabalen

(tambourins) devront également participer à cette manifestation, rehaussée par la présence des responsables du secteur de la Culture de la wilaya hôte.

Au cours de la cérémonie d'ouverture, M. El-Hachemi Bouhired, directeur de la Maison de la culture Ali Zaâmoum, a souligné l'importance d'organiser ce genre de festivals qui renforcent les échanges culturels des arts populaires entre les jeunes des wilayas du pays». Au programme de ces festivités, des galas artistiques et des représentations théâtrales ainsi que des spectacles de danse sont aussi au menu qui verront la participation de plusieurs artistes ainsi que des troupes artistiques et théâtrales, dont Thaziba de Béni Yenni de Tizi-Ouzou.

Parmi les représentations théâtrales, figure notamment la pièce «La Terre et le sang», adaptée du roman éponyme de Moulood Feraoun.

TUNISIE

2 documentaires algériens aux 9es Rencontres de Hergla

Les documentaires «La langue de Zahra» de Fatima Sissani et «Bouts de vies, bouts de rêves» de Hamid Benamra participeront aux 9èmes rencontres cinématographiques de Hergla (Tunisie), prévues du 6 au 11 septembre prochain, annoncent les organisateurs dans un courriel à l'APS.

«La langue de Zahra» (2011) sera projeté dans le cadre de la compétition officielle qui regroupe 36 autres films -19 courts métrages et 17 documentaires - représentant une vingtaine de pays d'Afrique et du Bassin méditerranéen. «La langue de Zahra», Grand Prix 2011 du Festival international «Isnli Ourgh» du film amazigh au Maroc et «Olivier d'Or» et Meilleur documentaire du Festival national du film amazigh en 2012, tente de restituer, en 93 mn, la richesse du patrimoine poétique oral amazigh, transmis par une vieille femme immigrée. «Bouts de vies, bouts de rêves» qui a participé à plusieurs événements dont Les Journées du cinéma de Carthage (2012) et le Fespaco en 2013, sera projeté hors compétition dans une nouvelle session intitulée «projections spéciales». Le documentaire est axé sur le travail du plasticien algérien Musapha Boutadjine qui rend hommage, dans une série de portraits réalisés à partir de collages, de coupures de revues et de journaux, à des personnalités historiques algériennes et étrangères.

Fondées en 2005, les Rencontres cinématographiques de Hergla, organisées par l'Association culturelle Afrique-Méditerranée a pour but d'encourager la créativité du cinéma africain et méditerranéen et de jeter des passerelles culturelles fondées sur le «développement et (la) culture de la paix» entre les pays de ces régions. Initialement prévues du 17 au 27 août, ces rencontres ont été différées à septembre en raison de la situation qui prévaut en Tunisie sur le plan de la sécurité, selon les organisateurs des rencontres.

CINÉMA

«Ma dernière cigarette à Bousaâda», du jeune cinéaste Aïssa Djouamaâ



Un film de 30 minutes sur le tabagisme intitulé «Ma dernière cigarette à Bousaâda» sera prochainement réalisé par le jeune cinéaste Aïssa Djouamaâ.

Le réalisateur met en évidence cinq jeunes fumeurs de Souk Ahras qui décident de parcourir 500 km pour aboutir à Bousaâda (wilaya de M'sila) où ils espèrent trouver l'homme qui saura les aider à renoncer au tabagisme en la personne d'un Raqi (guérisseur).

Le film sera réalisé avec le concours de l'Office des établissements de jeunes (Oej) de la wilaya de Souk Ahras. Diplômé de la faculté de l'art et du cinéma (Tunisie), Aïssa Djouamaâ a signé deux courts métrages sur la situation de l'art et des artistes dans le pays intitulés «Cri sans écho» et «Laisse-moi peindre mon pays».

Ce jeune cinéaste projette également de réaliser un film sur les événements de Sakiét Sidi Youcef et un autre sur le printemps arabe.

APS

4^e ÉDITION DU FESTIVAL MÉDITERRANÉEN DE NADOR

Cheb Mami et Idir à l'affiche

Le chanteur du raï, Cheb Mami et le chantre de la chanson kabyle Idir seront à l'affiche de la 4^e édition du festival méditerranéen de Nador (nord-est du Maroc) qui se tiendra du 20 au 24 août avec la participation d'artistes algériens, marocains et libanais, selon la presse marocaine via internet.

Cheb Mami a pris part à de nombreux festivals marocains de musique dont le dernier celui de Mawazin (mai 2013) où il a subjugué plus de 120 000 de ses fans.

Connu aussi comme étant le «Prince du raï», Mami a su se distinguer par sa voix particulière et un alliage entre le raï et d'autres musiques du monde, ce qui lui a valu un succès international notamment à travers la chanson «Desert rose» (1999) qu'il a interprétée en duo avec le Britannique

Sting. Interprète du succès incontournable «Avaya inouva» (1976), Idir, chantre de la musique kabyle, de son côté, participé à plusieurs manifestations culturelles depuis le lancement de son parcours artistique en 1973.

Outre l'artiste libanaise Myriam Farès, cette édition sera également marquée par la participation des artistes Jawad Imazighan, Cheb Douzi, Mostapha Terakae, Rifiy et Tifyur, Rachid Nadori, Youssef Anouar, Ramy Lapache, Noureddine Isghwane, Abdellkader Way Way et Lamya Zaidi, outre les groupes Ithri Moraïma et Aflak.

Selon ses initiateurs, ce festival vise à faire véhiculer les valeurs de tolérance, de modernité et d'ouverture et à promouvoir l'échange culturel.

FESTIVAL ARABE DE DJEMILA

L'Irakien Al Abdallah communique avec le public

Le chanteur irakien Réda Al Abdallah est revenu dimanche, au festival arabe de Djemila, pour animer la troisième soirée, au cours de laquelle le public algérien a communiqué avec l'artiste. A l'aise sur scène et devant les nombreuses familles qui ont fait le déplacement à l'antique Cuicul, Réda Al Abdallah a entamé la soirée avec «Al Béit biti», une chanson dédiée à Sétif et aux Sétifiens, une ville et un public qui ont déjà adopté l'artiste. Deux heures durant, la star de la chanson irakienne, à la voix chaude et puissante, a fait vibrer son auditoire avec des mawwil du riche patrimoine irakien. L'artiste a également réglé le public avec ses plus belles chansons «Baadek Habib», «Jaib hadhi kassoua minin», «Al milh oua zed» et «Tidji youm oua

taab sana», longuement applaudi par un auditoire conquis. Dans les coulisses Réda Al Abdallah s'est dit «heureux» de revenir en Algérie.

La troisième soirée de la neuvième édition du festival de Djemila s'est poursuivie jusqu'à deux heures du matin, dans la bonne ambiance et la belle musique avec Samir Staïfi, et cheb Zinou qui ont interprété des chansons et des rythmes sur lesquels les jeunes présents ont longuement dansé. Dans la soirée du vendredi à samedi le public de l'antique Cuicul avait rendez-vous avec la syrienne Rouaïda Attia qui a transporté l'assistance, aux rythmes typiques du Cham. Interprétant ses anciens tubes mais aussi des titres de son nouveau album, elle a émerveillé un public conquis.

Auparavant, la chanteuse mauritanienne Noura mint Seymali, qui se produit pour la première fois au festival de Djemila, a été la première à ouvrir le bal et à régaler l'assistance avec un bouquet des ses chansons dont les rythmes sont un mélange d'ancienne musique mauritanienne et des rythmes occidentaux. Noura mint a donné libre cours à sa voix et a interprété des chansons évoquant l'amour, la terre et la patrie et des madïhs «Mohamed kheir al bâchar», «Mauritanie ardhou al watan» et «ma kan». Pour la soirée du dimanche, le public de Djemila - Cuicul a rendez-vous avec la Tunisienne Sofia Saddek, l'Emirati Faiz Saïd, à côté de Salim Chaoui, Cheb Imad, Naima Ababsa et le King du Saoui Bekakchi el kheir.

ECZÉMA DES MAINS CAUSES ET REMÈDES

L'eczéma est la plus fréquente des maladies de la peau : on estime qu'un tiers des consultations en dermatologie de ville concerne un problème d'eczéma. Cette maladie, non contagieuse mais très récidivante, se caractérise par des rougeurs mal délimitées qui démangent, et par l'apparition de toutes petites vésicules qui évoluent en croûtes.

Taches rouges sur les mains

Parmi les différents types d'eczéma, l'eczéma des mains est le plus fréquent. Souvent d'origine allergique, l'eczéma des mains peut devenir très invalidant. Le traitement de l'eczéma des mains repose d'une part sur l'élimination de sa cause et la protection de la peau contre les agressions et, d'autre part, sur l'administration de traitements destinés à soulager les symptômes.

Symptômes et complications de l'eczéma des mains

L'eczéma des mains se traduit par des signes similaires à ceux de toutes les formes d'eczéma.

Les symptômes de l'eczéma des mains

Les symptômes de l'eczéma des mains évoluent selon les quatre phases classiques de l'eczéma.

Des taches rouges et chaudes apparaissent, plus ou moins étendues, dont les bords sont mal délimités. Ces rougeurs démangent fortement.

Quelques heures après l'apparition des taches rouges, de petites vésicules (de la taille d'une tête d'épingle) apparaissent, pleines d'un liquide clair. Les démangeaisons persistent.

Le grattage des lésions rompt les vésicules qui suintent leur contenu. De petites croûtes jaunâtres se forment, qui tombent en quelques jours.

Les lésions, rouges et lisses, se couvrent de petites pellicules (squames).

À l'issue de cet épisode, les lésions peuvent disparaître temporairement, récidiver ou persister sous une forme chronique si la cause est toujours présente dans l'environnement. Petit à petit, la peau lésée s'épaissit et devient plus foncée (lichénification). Les démangeaisons persistent, même en l'absence de vésicules ou de suintements. On parle d'eczéma chronique des mains lorsque les symptômes persistent plus de six mois d'affilée.

Les complications de l'eczéma des mains

La surinfection est la complication la plus fréquente de l'eczéma. Pendant la phase de suintement, la peau s'infecte (souvent à la suite du grattage des lésions) et un suintement purulent retarde la cicatrisation.

Les différents types d'eczéma des mains

L'eczéma des mains peut avoir diverses causes qui provoquent des symptômes distincts (mais toujours selon les quatre phases classiques de l'eczéma).

L'eczéma de contact irritatif est une maladie inflammatoire de la peau due à des agressions par l'environnement (frottements, abrasions, chaud, froid, produits chimiques, plantes irritantes, etc.), sans qu'un processus allergique soit impliqué. À la différence de l'eczéma des mains, la dermatite d'irritation ne démange pas. Les rougeurs ont un bord net et se limitent aux zones où la peau a été agressée. La dermatite d'irritation fragilise la peau et peut favoriser l'appa-



rition d'un eczéma de contact allergique.

L'eczéma de contact allergique est le type d'eczéma des mains le plus fréquent. Il peut atteindre toutes les parties de la main, jusqu'aux poignets.

La dermatite atopique, une prédisposition génétique aux réactions allergiques, peut se traduire par une sécheresse de la peau des paumes, des fissures de la pulpe des doigts (pulpite) ou des lésions classiques d'eczéma des mains. La dermatite de contact aux protéines se rencontre plus volontiers chez le patient atopique. Les protéines responsables sont d'origine végétale ou animale.

La dyshidrose (ou pompholyx, une forme particulière d'eczéma des mains) se traduit par des démangeaisons des paumes et des faces latérales des doigts, accompagnées de rougeurs, de vésicules et de désquamation (la peau « pèle »).

Quelles sont les causes de l'eczéma des mains ?

Les causes de l'eczéma des mains sont diverses selon le type d'eczéma considéré.

L'eczéma allergique des mains

L'eczéma allergique de contact est une forme très fréquente d'eczéma des mains. Il est dû à une réaction allergique locale qui

peut être provoquée par de nombreuses substances : on a dénombré jusqu'à 3 000 substances pouvant déclencher un eczéma des mains. Dans la pratique courante, la grande majorité des eczémas de contact est due à une vingtaine de substances (voir tableau). L'eczéma de contact met souvent du temps à apparaître. En effet, il faut d'abord que la substance potentiellement allergène parvienne à pénétrer la barrière extérieure de la peau (l'épiderme) de manière répétée, le plus souvent par des entailles, des micro-abrasions, à travers une peau sèche ou irritée, etc. Une fois au sein de la peau, cette substance se lie à certaines protéines de la peau avec lesquelles elle forme un ensemble capable de déclencher une réaction immunitaire. Petit à petit, certaines cellules du système immunitaire (les lymphocytes T) vont apprendre à défendre l'organisme contre cet ensemble de substances. À chaque exposition à la substance responsable de l'allergie, ces cellules immunitaires vont déclencher une réaction inflammatoire qui va provoquer les symptômes de l'eczéma. Une fois acquise, cette forme d'allergie dure toute la vie. Ce mécanisme d'apparition de l'eczéma des mains permet d'expliquer pourquoi les personnes dont les mains sont régulièrement agressées (les ménagères, les jeunes mamans, les travailleurs manuels, les agriculteurs, les coiffeurs, etc..) sont plus fréquemment atteintes par cette forme d'eczéma : une peau des mains fragilisée par les détergents, l'eau, le froid, la sueur ou les produits chimiques sera plus perméable aux substances potentiellement allergènes.

Comment prévenir l'eczéma des mains ?

Pour les personnes dont le travail expose les mains à diverses agressions (produits chimiques, abrasions, froid, etc.), il est important de maintenir intacte la barrière extérieure de la peau : usage de gants (avec éventuellement des sous-gants en coton fin pour éviter une transpiration excessive, également agressive pour la peau) et application régulière de crèmes émollientes et protectrices (de type « mains sèches et abîmées »). Des conseils similaires s'appliquent aux personnes qui souffrent de dermatite atopique.

Chez les personnes qui souffrent d'eczéma de contact, seule la suppression de la substance responsable des symptômes allergiques (l'« éviction ») peut éviter les réchutes. Le respect de mesures de protection de la peau des mains (comme celles détaillées ci-dessus) contribue également à éviter le développement d'une allergie de contact à une autre substance, ce qui enclenche un cercle vicieux.

-Bien se laver les mains quand on souffre d'eczéma

-Les personnes atteintes d'eczéma des mains peuvent respecter quelques précau-



tionnements simples pour éviter que le lavage des mains ne soit trop agressif : utilisez de l'eau tiède ;

-Ne vous lavez pas les mains trop souvent, ni en frottant trop fort ;

-Évitez les savons qui contiennent des parfums ou des agents antibactériens (désinfectants) ;

-Séchez vos mains en les tapotant l'une contre l'autre, ou en les posant (sans frotter) sur une serviette ou un torchon doux ;

-Évitez les gels hydroalcooliques désinfectants (ceux qui ont connu leur heure de gloire pendant l'épidémie de grippe A) ;

-Hydratez vos mains avec une lotion lorsqu'elles sont encore un peu humides.

Exemples de substances qui peuvent être à l'origine d'un eczéma des mains

Substances Sources

- Sels de chrome Ciments, peintures, eau de Javel, huile de coupe (soudure), cuirs et peaux
- Nickel bijoux, accessoires de mode, boutons, montres
- Latex, caoutchouc gants, bottes, jouets, objets, préservatifs
- Lanoline, baume du Pérou, médicaments à appliquer sur la peau et produits de parapharmacie
- Colophane (résine de pin) pansements, colles
- Résines époxy, solvants peintures, résines, colles
- Colorants, teintures objets divers, teintures pour les vêtements ou les cheveux
- Adjuvants des plastiques divers objets, accessoires pour ordinateur (tapis, souris)
- Parfums, cosmétiques, produits de parapharmacie

Les causes de la dermatite atopique

La dermatite atopique est une prédisposition génétique aux maladies d'origine allergique. Il s'agit d'une affection qui peut également prendre d'autres formes : rhinite allergique (rhume des foins), asthme, urticaire, conjonctivite allergique, etc. Elle est fréquemment observée chez les enfants. Globalement, dans la dermatite atopique, les mains sont assez peu touchées. Néanmoins, la peau des mains des personnes atopiques est souvent sèche et fissillée, ce qui les expose à la pénétration de substances potentiellement allergisantes, donc au développement d'un eczéma allergique de contact.

Les causes de la dyshidrose

Les causes de la dyshidrose sont mal connues. Des liens entre transpiration excessive et dyshidrose ont été évoqués mais restent controversés. Certains patients atteints de dyshidrose signalent l'apparition de ce type d'eczéma pendant les périodes de stress ou d'anxiété, d'autres le rapprochent de l'exposition au soleil au début de l'été. D'autres causes ont été évoquées, sans preuve : infections dues à des champignons (mycoses) en d'autres endroits du corps (orteils), troubles intestinaux, etc.

Les traitements de l'eczéma



La Puvathérapie

La Puvathérapie est un traitement qui a été développé dans le traitement du psoriasis. Il consiste à faire ingérer au patient une substance sensible à la lumière, le psoralène, et d'exposer ensuite les lésions d'eczéma à un rayonnement ultraviolet de type A. Sous l'effet de ces rayons, le psoralène est activé et provoque la mort de la cellule où il se trouve. La Puvathérapie permet de soulager les symptômes mais ne guérit pas l'eczéma. Elle est plutôt réservée aux eczémas résistants aux corticoïdes. Le traitement se déroule habituellement sous la forme de deux à quatre séances par semaine, pendant six mois. Parce qu'il utilise des rayons ultraviolets, ce type de traitement ne convient pas aux personnes dont l'eczéma est aggravé par une exposition au soleil. Les médicaments contre l'eczéma des mains

dermocorticoïdes de classe 1 ou 2 peut fragiliser la peau (en diminuant l'épaisseur de sa couche extérieure) et peut même être à l'origine... d'un eczéma des mains ! Pour éviter ce type de problème, les dermocorticoïdes sont utilisés sous forme de cures intermittentes, avec des périodes de repos entre les traitements. Dans les cas les plus graves d'eczéma, les corticoïdes peuvent être prescrits sous forme orale.

Les immun modulateurs

L'eczéma des mains étant une maladie dans laquelle le système immunitaire intervient, certains traitements font appel à des substances qui agissent en diminuant cette réaction de l'immunité : les immuno-modulateurs ou immunosupresseurs. Ces substances peuvent être appliquées localement (sur la peau, comme le tacrolimus) ou pris par voie orale (comme la ciclosporine). Ils ne sont prescrits que pour les formes d'eczéma modérées à sévères qui résistent aux corticoïdes (ou chez des patients qui les tolèrent mal).

Les personnes qui appliquent ce type de traitement sur leur peau doivent éviter de s'exposer au soleil. Celles qui prennent un immunosupresseur par voie orale doivent régulièrement subir des examens sanguins pour s'assurer qu'il est bien supporté. Ces médicaments ne sont prescrits que par des médecins spécialistes.

Les rétinoïdes

Dans les formes chroniques d'eczéma des mains, et lorsqu'un traitement par dermocorticoïdes puissants n'a pas été efficace, le médecin peut prescrire un traitement à base de rétinoïdes (des substances de la famille de la vitamine A également utilisées dans certaines maladies de peau comme l'acné ou le psoriasis). Les rétinoïdes sont contre-indiqués lorsque la peau est infectée ou si elle présente des ulcérations (des plaies).

Si la simple application de ces médicaments soulage rapidement les démangeaisons, la disparition complète des lésions d'eczéma des mains exige fréquemment que ces produits soient appliqués sous un pansement occlusif, pendant plusieurs heures chaque jour. En pratique, le patient applique une bonne quantité de crème sur ses mains, puis les enveloppe dans des gants en polyéthylène (pas de latex, potentiellement allergisant) ou dans des sacs en plastique qu'il fixe à ses poignets avec du sparadrapp. Ces « moufles » sont gardées toute la nuit. Le traitement est répété chaque nuit jusqu'à disparition des lésions.

L'usage de médicaments locaux à base de corticoïdes doit être fait sous la supervision du médecin. En effet, un usage trop prolongé des

Comment diagnostique-t-on l'eczéma des mains ?



Le diagnostic de l'eczéma des mains repose sur l'examen des lésions, la reconnaissance des quatre phases typiques de l'eczéma et, éventuellement, l'examen microscopique d'un prélevement de peau. Une fois le diagnostic posé, le plus dur reste à faire : trouver la cause de l'eczéma, en particulier pour les eczémas de contact.

Pour cela, une véritable enquête est nécessaire. Le médecin s'informe de l'endroit du corps ou de la main où l'eczéma a débuté, de la date de son apparition, de son évolution (par exemple, disparaît-il pendant les vacances ?), de l'environnement professionnel du patient, de ses loisirs (sports, bricolage, jardinage, etc.), du type de vêtement porté, des médicaments pris, des produits de toilette et cosmétiques utilisés, de l'existence d'un terrain allergique, etc. Cette phase est souvent longue. Lorsqu'un type de substance particulier est suspecté, le médecin peut demander la réalisation de tests (patch tests) destinés à confirmer son diagnostic. Diverses substances sont appliquées sur des zones distinctes du dos, du bras ou du thorax du patient. Deux jours plus tard, l'existence et l'intensité de réactions allergiques sont recherchées. Ces tests doivent être réalisés lorsque la poussée d'eczéma des mains a été contrôlée par les traitements.

Comment soigne-t-on l'eczéma des mains ? Le traitement de l'eczéma des mains repose à la fois sur des mesures préventives (éviter les substances allergènes et renforcer la résistance de la peau) et sur des traitements destinés à soulager les symptômes (médicaments, exposition à des rayons ultraviolets, etc.). Les traitements varient peu selon le type d'eczéma des mains. Ils sont plus efficaces lorsque l'eczéma est débutant : n'hésitez pas à consulter votre médecin si vous présentez des signes qui évoquent ce type de problème.

Journée du 20 août

L'ÉCHO DE NOVEMBRE

Avant qu'*El Moudjahid* ne devienne le seul et officiel organe du FLN, il existait un premier organe lancé le 22 octobre 1956 sous le titre de «Résistance algérienne» imprimé en trois éditions en trois lieux différents. L'édition A à Alger, l'édition B au Maroc et l'édition C à Paris. Les trois éditions disparaissent avec l'avènement d'*El Moudjahid* en 1957 avec deux versions, l'une en français et l'autre en arabe.

L'information, outil de haute importance dans une Algérie en guerre, va s'élargir à d'autres publications qui paraissent avec la création du Gouvernement provisoire de la République algérienne (Gpра) en septembre 1958. Le département est confié à un homme qui réunit des compétences et des vertus, un ancien cadre du mouvement nationaliste M. M'hamed Yazid. L'ancien représentant du FLN à New York, dirige le ministère de l'Information avec brio et perspicacité. Grâce aux publications et à leur diffusion à travers tous les coins du monde, la «question algérienne» n'est plus une question interne à la France comme le chantaient tous les officiels de Marianne, mais une question qui révèle qu'en Algérie, il y a un peuple en insurrection.

La création du Gpра supposait l'instauration (ou la réinstauration) de l'Etat algérien, laquelle instauration supposait à son tour l'institution d'une agence chargée de véhiculer ou de propager l'information de cet Etat.

L'APS (Agence presse service) naquit et s'imposa dans les sphères internationales de la communication. L'agence avait sa propre revue (la revue de l'APS). Parallèlement, M'hamed Yazid et ses équipes rédactionnelles au talent indiscutable, alimentaient d'autres revues dont le bulletin politique du Gpра.

La commémoration de la journée du 20 août nous donne l'occasion d'exploiter le bulletin politique n° 18 du jeudi 20 août 1959. Nous allons proposer à notre lecteur deux articles dans leur intégralité parus dans le numéro précédent. Le premier est un appel de Krim Belkacem un vieux maquisard, premier chef de la zone III (Kabylie ; congressiste de la Soummam et membre du CCE, ministre dans le Gpра et chef de la délégation algérienne à Evian. C'est lui qui va parapheer, le 18 mars 1962, les accords d'Evian qui mettent fin à l'une des guerres les plus violentes et les plus



meurtrières du XX^e siècle. L'histoire retiendra que l'empire colonial français qui prit naissance en terre algérienne en 1830 s'effondrera sur le même sol en 1962.

Le deuxième article dénonce l'expulsion de maître Jacques Vergès d'Algérie. L'avocat de Djamil Bouhired est donc interdit de plaider en Algérie.

La France coloniale fait fi des droits humainitaires et bafoue le droit de la défense. Ce ne sont pas uniquement les «inculpés» qui sont emprisonnés, condamnés et exécutés, mais ce sont aussi leurs avocats qui sont menacés, inculpés et écrasés. Maîtres Amar Bentoumi, Mahmoud Zertal, Albert Smadja, entre autres, vont grossir

les rangs des détenus dans les camps de concentration. Maître Ali Boumendjel est jeté du 6^e étage d'un immeuble à El Biar (Alger), maîtres Ould Aoudia et Thuveny sont assassinés, le premier à Paris et le second à Rabat. Maître Vergès échappe à un attentat à Paris. Dans la tristement célèbre rue Cavagnac (1) où siégeait le tribunal militaire qui envoyait à l'échafaud des dizaines de jeunes fidayine, nous assistons à un véritable appel au lynchage proféré avec une haine implacable par la communauté pieds-noirs. Nicole Dreyfus et Jacques Vergès étaient traités de tous les noms. Parce qu'il avait les yeux bridés, on traitait Jacques Vergès de «Chinois» en

guise d'insulte raciale. Mais le redoutable défenseur des éléments FLN répliquait non pas par des insultes mais par des leçons d'histoire. «Messieurs, sachez que lorsque vos ancêtres se nourrissaient de glands, les miens construisaient des palais». Sans commentaires.

(1) Malheureusement certains de mes confrères continuent à désigner cette rue sous le nom d'un grand criminel de guerre, c'est Cavagnac qui, le premier, fit enfumer la tribu des Shéah en juin 1844 dans le Dahir.

Recherche et commentaire Amar Bel-khodja

L'EXPULSION DE M^E VERGÈS

La France a peur de la vérité

L'expulsion de M^e Vergès, avocat français venu à Alger pour assurer la défense de patriotes algériens apparaîtrait comme un acte insignifiant, eu égard à la guerre qui se déroule dans notre pays. Prise en elle-même et de façon toute formelle, cette décision n'est rien de plus qu'une mesure de police ou une mesure administrative, à laquelle nous sommes du reste habitués. En tant que telle, une expulsion d'avocat ne porte donc atteinte qu'aux droits de la défense. Evidemment, ce n'est pas cet aspect que nous relèverons. L'Algérie martyre, l'Algérie révolutionnaire sait que la justice française n'existe pas.

Mais la mesure dont a été l'objet l'avocat français signifie que la France et ses dirigeants ont peur de la vérité. M^e Rollin a prouvé au monde qu'Aïssa Idir a été affreusement torturé, qu'il a été assassiné.

M^e Vergès n'aurait pas manqué de montrer, à son tour, que des milliers d'Algériens sont morts de la même façon. Son expulsion est celle du témoin gênant, qui aurait apporté des faits, des chiffres, des noms. Un avocat reçoit les parents des victimes, disparues, assassinées ou otages. Il répercute ensuite les faits portés à sa connaissance. Il pose des questions embarrassantes aux pouvoirs publics. Il confond les «pacificateurs».

«J'ai pu surtout recevoir, déclare M^e Vergès, en «trois soirées avec mon confrère M^e Zavarian, plus de deux cents musulmanes désespérées, venues nous signaler plus de quatre-vingt cas de disparaitions, d'enlèvements échelonnés sur les années 57, 58 et 59».

Les autorités françaises avec à leur tête le président de la République, veulent à tout prix dissimuler l'ampleur atteinte

par la répression durant cette cinquième année de guerre. Elles veulent faire croire que l'Algérie est «pacifiée», qu'il n'y a plus ni torture, ni massacre de la part de l'armée française. La presse et la radio françaises sont depuis toujours muettes sur les crimes commis par les soldats et les policiers français. Leur silence complice n'a d'ailleurs d'égal que celui de la fameuse «Commission de sauvegarde des droits et libertés individuelles». Crée pour mystifier l'opinion mondiale, cette Commission n'aura réussi qu'à se ridiculiser elle-même. Ce n'était surtout pas les Algériens qui allaient se laisser berner par cette nouvelle institution, fruit du jugement mensonger de la France. Ils n'en ont jamais rien attendu. Le peuple algérien compte sur lui-même pour faire disparaître le règne de la terreur imposé par une armée française incapable de colma-

ter le courant impétueux de notre Révolution. Les enlèvements, les supplices, les exécutions sommaires, les massacres collectifs entrepris par la France contre le peuple algérien ne sont pas ignorés par l'opinion internationale. Que les dirigeants français fassent des déclarations et des discours pleins d'humanisme et de notions élevées. Qu'ils clament que la France est animée d'un esprit de justice envers l'Algérie. Qu'ils disent que leur but est la Démocratie.

Le monde, lui, retiendra qu'ils veulent faire de l'Algérie un champ clos entouré de barbelés et parsemé de postes militaires. L'Algérie, pour eux, est un pays qu'il faut «garder» par la terreur et la force.



Message du Président Belkacem Krim au peuple algérien à l'occasion du 20 août

«Le 20 août 1956 est une date mémorable dans le développement de la Révolution libératrice de notre peuple unanime. A vous, combattants de notre glorieuse Armée de Libération Nationale, à vous Algériens et Algériennes qui souffrez dans votre chair et dans votre cœur, j'adresse en ce jour-anniversaire, le salut du gouvernement de la République.»

Le premier Congrès de l'Algérie combattante qui s'est tenu au cœur du territoire national a été un symbole de l'unité indestructible de notre peuple. Il a fixé le cadre et les principes qui ont donné corps à notre Révolution. Il a déterminé les objectifs que chaque militant se devait de réaliser.

Nous avons mené une lutte acharnée pour recouvrer notre indépendance nationale, pour reconstruire un Maghreb fraternel et puissant, pour nous libérer de l'exploitation colonialiste. Ce sont ces objectifs que le Front de Libération Nationale et l'ALN réalisent dans leur combat.

Depuis trois ans les normes de notre lutte sont marquées de succès militaires, politiques et diplomatiques. Le plus important en a été la proclamation de la République Algérienne et de son Gouvernement provisoire. Elle marque à jamais la résurrection de l'Etat algérien souverain, et la fin du régime colonial. C'est là un aboutissement majeur du développement continu de notre Révolution.

Nos victoires diplomatiques au Maghreb, en Afrique, aux Nations unies, en Asie et en Europe ont consacré cette résurrection. Nos couleurs flottent de Rabat, à Djakarta presque sans discontinuité. C'est la preuve irrefutable que nous avançons à pas sûrs vers l'indépendance nationale. C'est ce moment qui choisit l'ennemi pour parler de grandeur... Il ne fait que voiler sa décadence. Son armée sans foi ni loi, viole et pille. Loin de renverser la situation en sa faveur, elle renforce notre potentiel révolutionnaire. L'unité du peuple et de son armée devient indissoluble plus que



jamais. L'Armée de Libération Nationale, émanation de l'Algérie en lutte, est le moteur infaillible de notre Révolution. Expression de la souveraineté algérienne, elle est garante de notre libération.

Peuple algérien !

Tu témoignes chaque jour ta confiance au Gouvernement révolutionnaire. Nous continuerons à œuvrer en commun pour

l'établissement de notre République qui marque la fin de l'exploitation sous toutes ses formes, de l'Algérie.

Vive l'indépendance nationale

Vive la République Algérienne

Le 20 août 1959

Le vice-président du Conseil, ministre des Forces armées

Belkacem Krim
(Article paru dans le Bulletin politique du Gpra n°18 du 20 août 1959).



• • •

Aucun peuple ne se laissera prendre à leurs manœuvres et à leurs mensonges. Ils se démasquent eux-mêmes à l'occasion. L'expulsion d'un de leurs ressortissants, avocat de proue. Que la France le veuille ou non : la vérité s'impose de plus en plus. Il est établi et de façon irréfutable que la France - sous tous les régimes et sous tous les gouvernements - viole les lois de la guerre, bafoue les règles les plus élémentaires de la personne humaine.

La France devra rendre compte de ses méfaits et de ses crimes. Nos morts crient vengeance. Les centaines de milliers d'Algériens assassinés, les milliers de villages détruits, nos populations déportées, nos frères torturés et mutilés accusent la France. Nous n'avons plus rien à prouver contre elle. Derrière la haute silhouette de De Gaulle : il y des ruines et des cendres, des larmes et du sang. Ni la fausse «grandeur», ni le prestige artificiel dont se parent la France et ses diri-

geants ne pourront cacher la vérité.

Le peuple algérien a le droit pour lui. Son combat est légitime. Ses moyens d'action et de lutte sont conformes au droit des gens et à la morale internationale. C'est la justesse de sa cause qui lui a permis de tenir en échec les hordes françaises. C'est elle qui lui permettra de resserrer son étreinte contre les troupes d'occupation françaises. Sa seule réponse au crime sera l'intensification du combat libérateur. Ses forces morales et matérielles ne font qu'augmenter tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. L'Algérie s'est affirmée, à la face du monde, comme une nation digne de figurer au rang des nations libres et indépendantes. La terreur répandue par la France ne changera rien au cours normal et inexorable de l'Histoire. L'Algérie indépendante panse ses blessures, rebâtrira sur ses ruines. La France, elle, sera flétrie à tout jamais par ses crimes.

(Article paru dans le bulletin politique du Gpra n°18 du 20 août 1959).

L'ONM salue les «positions héroïques» du défunt Jacques Vergès

L'Organisation nationale des moudjahidines (ONM), a adressé un message de condoléances à la famille du défunt militant Jacques Vergès, décédé jeudi à Paris à l'âge 88 ans, dans lequel elle a salué «ses positions héroïques» et sa condamnation «par tous les moyens des pratiques barbares» des autorités coloniales françaises contre les moudjahidines et militants de la Révolution algérienne.

Le secrétariat national de l'ONM «a appris avec une profonde affliction le décès du militant Jacques Vergès», lit-on dans le message de condoléances de l'ONM.

«Face à cette douloureuse épreuve, le secrétariat national de l'ONM présente ses sincères condoléances à la famille du défunt, en se remémorant avec fierté ses positions héroïques et sa condamnation par tous les moyens des pratiques barbares des autorités coloniales françaises à l'encontre les moudjahidines et militants de la Révolution algérienne», a ajouté le message signé par le secrétaire général de l'ONM, M. Saïd Abadou. «Maitre Vergès s'est imposé en tant que défenseur des personnalités condamnées par le système colonial. Il a également défendu l'héroïne algérienne et la militante du Front de libération nationale (FLN), Djamilia Bouhired et dédaignait la justice française qu'il provoquait en entonnant l'hymne national algérien, de par sa fierté des relations séculaires et historiques avec l'Organisation de libération de la Palestine (OLP), et ses symboles», a encore écrit l'organisation. «Convaincu du droit des peuples à l'autodétermination, le militant Vergès a utilisé les tribunes mondiales pour exprimer ses positions

mémorables qui lui ont valu une place privilégiée parmi les militants de la cause nationale et les dirigeants de la révolution pendant la guerre de libération et après le recouvrement de la souveraineté nationale».

«Ce militant honorable qui a bravé toutes les intrigues tramées par les autorités coloniales françaises restera un modèle à suivre par les générations aspirant à la liberté et à la dignité non seulement en Algérie mais au niveau mondial».

«Nous partageons avec la famille de ce militant exceptionnel la douleur de la séparation» a affirmé l'ONM ajoutant que «Son souvenir demeurera vivace à jamais dans les mémoires du peuple algérien et de l'humanité tout entière, ce militant a voué sa vie à la défense de toutes les causes justes dans le monde et bravé toutes les intrigues des autorités coloniales hostiles aux aspirations de tous les peuples du monde».

APS

CRISE EN EGYPTE

La communauté internationale appelle à la fin des violences

De nombreux pays et organisations ont appelé dimanche au calme et ont condamné la dispersion violente par les forces de l'ordre égyptiennes des partisans du président déchu Mohamed Morsi et qui a fait en quatre jours plus de 750 morts. Le secrétaire général des Nations unies, Ban Ki-moon a dénoncé dimanche «un usage excessif de la force» de la part des autorités en Egypte et appelé à la fin des manifestations violentes.

«Il condamne fortement les attaques contre les églises, les hôpitaux et d'autres bâtiments publics, qu'il trouve inacceptables», a déclaré le porte-parole de Ban dans un communiqué.

«Quels que soient les griefs, il n'existe aucune justification pour la destruction d'infrastructures et de bâtiments aussi importants pour l'avenir de l'Egypte», ajoute le communiqué. Les dirigeants de l'Union européenne, Herman Van Rompuy et Jose Manuel Barroso, ont appelé dimanche le gouvernement en place en Egypte et l'armée à mettre fin aux violences dans le pays, estimant qu'une nouvelle escalade pourrait avoir «des conséquences imprévisibles» pour la région.

Le président de l'UE et celui de la Commission européenne avertissent dans un communiqué qu'une nouvelle escalade dans la violence pourrait avoir «des conséquences imprévisibles» pour l'Egypte et la région, et estiment que la responsabilité d'un retour au calme revient à l'armée et au gouvernement.

De son côté, le chef de la diplomatie britannique, William Hague a condamné «tous les actes de violence en Egypte, que ce soit l'usage disproportionné de la force par les forces de l'ordre ou les actions violentes de certains manifestants», et dénoncé les attaques «inacceptables» contre des mosquées et des églises.

M. Hague a fait ses commentaires lors d'un entretien téléphonique avec son homologue égyptien Nabil Fahmy, a précisé le ministère dans un communiqué.

Le chef de la diplomatie allemande, Guido Westerwelle, a appelé samedi, lors d'un entretien téléphonique avec son homologue, Nabil Fahmy à l'apaisement en Egypte. «Le ministre des Affaires étrangères Westerwelle a eu un entretien téléphonique samedi après-midi avec son homologue, Nabil Fahmy, en raison de la situation difficile» en Egypte, selon un communiqué du ministère allemand.



Cuba a condamné samedi «les actes de violence» qui ont coûté la vie à des «civils innocents» en Egypte et appelé le peuple égyptien à trouver une «solution sans aucune ingérence étrangère» à la crise qui frappe ce pays, dans un communiqué de son ministère des Affaires étrangères.

«Cuba dit à nouveau qu'il condamne la mort de civils innocents où qu'elle se produise et suit avec inquiétude les actes de violence en Egypte qui ont causé la perte de centaines de vies humaines», indique

le communiqué.

Des sénateurs américains demandent l'annulation de l'aide militaire à l'Egypte

Des sénateurs américains ont demandé dimanche l'arrêt de l'aide militaire que les Etats-Unis accordent à l'Egypte, après les violences survenues ces derniers jours dans ce pays, faisant des centaines de morts et de blessés.

«Nous violons toutes nos valeurs lorsque nous nous tenons à l'écart, en ob-

servant ce qui se passe», a estimé le sénateur républicain John McCain, sur CNN en référence aux violences survenues en Egypte, lors de la dispersion par la police, soutenue par l'armée, des partisans du président déchu Mohamed Morsi.

«Ils ont organisé un massacre», a dénoncé M. McCain après les derniers chiffres faisant plus de 750 morts dans les heurts à travers l'Egypte entre les forces de l'ordre et les pro-Morsi.

Fermeture du point de passage de Rafah après l'attaque dans le Sinaï

Les autorités égyptiennes ont fermé lundi le poste de passage de Rafah vers la bande de Gaza, après l'attaque dans le Sinaï lors de laquelle au moins 24 policiers égyptiens ont été tués, a-t-on indiqué de sources concordantes.

«La partie égyptienne nous a informé officiellement de la fermeture aujourd'hui des deux côtés du point de passage en raison de la situation sécuritaire dans le Nord-Sinaï», a affirmé un responsable palestinien Maher Abou Sabha, directeur général des points de passage.

Le responsable palestinien a ajouté que «la partie égyptienne n'a pas fixé de date pour la réouverture du terminal». Cette information a été confirmée par un responsable égyptien. Au moins 24 policiers égyptiens ont été tués lundi dans une attaque à la roquette visant un convoi de la police dans le Sinaï. Cette attaque est la plus meurtrière ayant visé les forces de l'ordre égyptiennes dans cette région depuis plusieurs années.

36 détenus islamistes tués dans une tentative d'évasion

Trente-six détenus islamistes égyptiens ont été tués dimanche dans une tentative d'évasion durant leur transfert du Caire vers une prison de la banlieue, a annoncé l'agence de presse d'Etat Mena, assurant que le convoi de la police a été attaqué par des hommes armés.

Les 36 morts sont des Frères musulmans, la confrérie islamiste du président Mohamed Morsi destitué et arrêté par l'armée le 3 juillet. Les manifestations des pro-Morsi sont dispersées dans le sang depuis cinq jours et un millier de ses partisans ont été arrêtés. Un peu plus tôt, la Mena avait af-

firmé que des «inconnus armés» avaient tenté d'aider les détenus, lesquels avaient kidnappé un officier de police, selon un responsable de la sécurité. Celui-ci a été libéré par ses collègues mais a été blessé dans l'affrontement. Le transfert concernait un «groupe de nombreux» détenus islamistes d'un commissariat de la capitale vers la prison de Abou Zaabal, juste au nord du Caire. Des hommes armés ont pris le convoi en embuscade, alors qu'il s'approchait de la prison, selon Mena, qui avait assuré dans une précédente dépêche que «des assaillants» avaient été tués.

Le gouvernement interdit les «groupes d'autodéfense»

Le ministère égyptien de l'Intérieur a annoncé dimanche l'interdiction des «comités populaires», des «groupes d'auto-défense» formés pour faire face aux partisans du président déchu Mohamed Morsi. Dans un communiqué, le ministère a expliqué avoir pris cette décision car ces groupes mènent «des

actions illégales». Les «comités populaires», des groupes d'auto-défense, formés dans des quartiers s'en prennent depuis plusieurs jours aux partisans du président déchu Mohamed Morsi. Les membres de ces comités ont installé des barrages, vérifiant les papiers d'identité à l'entrée de leur

quartier ou de leur rue et fouillant également les véhicules. L'Egypte a décreté l'état d'urgence pour une période d'un mois et imposé un couvre-feu à un certain nombre de gouvernorats, dont Le Caire, Alexandrie ainsi que le Nord et le Sud-Sinaï. **APS**

L'UE tient une réunion d'urgence pour examiner la situation en Egypte

Les représentants des 28 Etats membres de l'Union européenne (UE) étaient réunis lundi à Bruxelles pour examiner la situation en Egypte, pays en proie à une crise après plusieurs jours de violences ayant fait des centaines de morts.

Cette réunion des ambassadeurs auprès de l'UE chargés des questions de sécurité se tient à l'appel de la chef de la diplomatie européenne, Catherine Ashton.

Les représentants des 28 Etats membres de l'UE devraient examiner les options possibles et préparer une éventuelle réunion des ministres des Affaires étrangères de l'Union, qui sont les seuls habilités à prendre des décisions.

L'Egypte est en proie à une crise marquée par des violences qui ont fait plus de 750 morts depuis mercredi lorsque les forces de sécurité ont eu recours à la force pour disperser les manifestations des partisans du président déchu Mohamed Morsi.

SYRIE

L'armée régulière reprend le contrôle des positions prises par les rebelles dans la région de Lattaquié

L'armée régulière syrienne a repris le contrôle de toutes les positions prises récemment par les rebelles dans la région de Lattaquié (est), a annoncé lundi une source militaire.

«L'armée a repris le contrôle de la montagne de Nabi Achia et des régions alentour dans le nord de la province de Lattaquié», a indiqué cette source, citée par l'agence officielle Sana.

Cette annonce intervient au lendemain de la capture de plusieurs villages contrôlés depuis début aout par les rebelles. Les rebelles avaient lancé début aout la «bataille de la libération de la côte», notamment dans la région de Lattaquié. Ils avaient depuis pris une dizaine de villages, situés près de Qordaha. L'Observ-



vatoire syrien des droits de l'Homme (Osddh), a confirmé de son côté que l'armée a progressé face

aux rebelles, mais sans être en mesure de dire si les forces du régime avaient repris les villages tenus jusqu'à récemment par les rebelles.

Une source de sécurité syrienne, cité par l'agence AFP, a affirmé qu'il ne restait à reprendre dans la province de Lattaquié que la région stratégique de Salma, frontalière de la Turquie et prise par les rebelles depuis fin 2012. Après 28 mois de conflit et plus de 100 000 morts, près d'un Syrien sur quatre a ainsi fui en raison des combats.

Des experts de l'ONU à Damas pour enquêter sur l'utilisation des armes chimiques

Des experts de l'ONU sont arrivés dimanche à Damas pour enquêter sur l'utilisation présumée d'armes chimiques dans le conflit en Syrie, a annoncé le bureau du porte-parole de l'ONU dans un communiqué.

«Les experts de l'ONU entameront leur mission dès lundi», indique le communiqué. La mission d'enquête

de l'ONU, mise en place en mars à la demande du gouvernement syrien, doit enquêter sur l'utilisation présumée d'armes chimiques dans le conflit en Syrie, notamment à Khan al-Asal, la banlieue est-ouest d'Alep et dans deux autres sites. Le gouvernement syrien affirme que les rebelles ont fait usage d'armes chimiques le 19 mars à Khan

al-Asal, tuant au moins 26 personnes dont 16 soldats syriens. Selon l'opposition, c'est le régime du président Assad qui a mis en scène cette attaque.

Les deux autres sites seraient Ataybah près de Damas où une attaque avait été signalée en mars et Homs, pour une attaque suspecte le 23 décembre dernier.

ALLEMAGNE

Le réseau Al-Qaïda prévoit des attentats en Europe, selon un journal allemand

Le réseau Al-Qaïda projette des attentats à grande vitesse dans toute l'Europe, affirme lundi le quotidien allemand *Bild*, citant des sources proches des services secrets.

Selon le journal, ces attentats pourraient prendre la forme d'actes de sabotage sur les voies, dans les tunnels, ainsi que des bombes dans les trains mêmes.

D'après *Bild*, l'information sur ces projets d'attentats provient de l'Agence nationale de la sécurité américaine (NSA), qui a capté une conversation téléphonique il y a quelques semaines entre de hauts responsables d'Al-Qaïda. Pour cette raison, les autorités allemandes surveillent depuis plus de deux semaines les lignes empruntées par les trains allemands à grande vitesse ICE ainsi que les gares, à



l'aide d'une série de mesures supplémentaires discrètes, telles des rondes de policiers en civil, écrit *Bild*, journal le plus lu d'Allemagne.

SADC-ZIMBABWE-ÉLECTIONS

La SADC appelle à la levée des sanctions contre le Zimbabwe

Les dirigeants d'Afrique australe réunis dimanche au Malawi ont appelé les occidentaux à lever les sanctions contre le Zimbabwe, après avoir entériné la réélection du président Robert Mugabe.

À la clôture de son sommet annuel, la Communauté de développement d'Afrique australe (Sadc) a demandé «la levée de toutes les formes de sanctions jusqu'ici imposées au Zimbabwe» contre des entreprises ou des individus. «Je crois que le Zimbabwe mérite mieux, les Zimbabweens ont assez souffert», a déclaré la toute nouvelle présidente de la Sadc, la dirigeante du Malawi Joyce Banda.



L'Union européenne a suspendu en début d'année la plupart des sanctions imposées en 2002 et qui ne visent plus

que dix personnalités dont Mugabe, toujours persona non grata, et deux sociétés. Washington avait imposé ses sanctions en mars 2003 contre Mugabe et une liste de ses proches successivement étoffée.

La Sadc aussi loué le gouvernement du Zimbabwe «pour la manière pacifique dont ont été conduites les élections» et félicité Mugabe et son parti, la Zanu-PF, pour leur écrasante victoire. Les dirigeants d'Afrique australe ont nommé Mugabe président suppléant du groupe et ont décidé que le Zimbabwe accueillerait le prochain sommet de la Sadc en juillet 2014.

APS

PRÉSIDENTIELLE À MADAGASCAR

La SADC salue la décision de la Cour électorale

La Communauté de développement d'Afrique australe (Sadc) a salué dimanche la décision de la Cour électorale malgache qui a annulé trois candidatures contestées à la présidentielle.

Reunis en sommet dimanche au Malawi, les dirigeants de la Sadc qui, «en félicitant la Cour électorale spéciale (malgache) pour sa décision audacieuse», ont demandé une accélération du processus pour l'organisation de l'élection. La veille, la Cour électorale malgache a annoncé avoir annulé les trois candidatures à la présidentielle contestées, celles de l'actuel homme fort de Madagascar Andry Rajoelina, de l'ancien président Didier Ratsiraka et de Lalao Ravalomanana, épouse de l'ancien chef de l'Etat Marc Ravalomanana.

En raison des blocages politiques dans le pays, la date de l'élection n'a toujours pas été fixée. La communauté internationale demandait depuis deux mois le retrait des candidatures contestées validées début mai par la Cour électorale spéciale (CES) mais non conformes au code électoral.

Lalao Ravalomanana et Didier Ratsiraka n'ont pas résidé à Madagascar six mois avant le scrutin comme l'exige le code électoral malgache, tandis qu'Andry Rajoelina a déposé sa candidature hors délai, après avoir en outre promis de ne pas se présenter, tout comme M. Ravalomanana, en exil en Afrique du Sud.

La présidentielle, prévue le 8 mai, décalée d'abord au 24 juillet et désormais reportée sine die, doit permettre de mettre fin au régime «de transition», en place depuis le renversement de Marc Ravalomanana par Andry Rajoelina en 2009.

La communauté internationale a déjà suspendu une partie de ses financements pour l'organisation du scrutin et averti qu'elle n'en reconnaîtrait pas le résultat en l'état actuel.

AZERBAÏDJAN

Manifestation de l'opposition à Bakou



Des milliers de sympathisants de l'opposition en Azerbaïdjan ont demandé dimanche que l'élection présidentielle d'octobre soit équitable lors d'une manifestation dans la banlieue de la capitale Bakou. Quelque 3 000 sympathisants du Conseil national des forces démocratiques, principale coalition d'opposition, ont exhibé des banderoles et scandé des slogans de soutien au scénariste Rustam Ibragimbekov, qui déflera à la présidentielle du 9 octobre l'homme fort d'Azerbaïdjan, le chef de l'Etat Ilham Aliev, selon des correspondants de presse.

«Maintenant que l'opposition s'est unie au sein du Conseil national pour s'attaquer au régime autoritaire d'Aliev (...) Nous allons soutenir jusqu'au bout la candidature de Rustam Ibragimbekov», a lancé Isa Gambar, chef du groupe d'opposition Musavat. Le président Aliev, qui se représente au scrutin du 9 octobre, a succédé à son père Heydar Aliev en 2003. Il a été réélu en 2008 pour un deuxième quinquennat avec 85% des voix. L'année suivante, il a obtenu par référendum la levée de la limitation à deux du nombre des mandats présidentiels consécutifs.

Programme du mardi 20 août 2013

TF1

06h30 Magazine jeunesse TFou
08h25 Météo
08h30 Magazine de télé-achat Téléshopping
09h05 Météo
09h10 Magazine jeunesse TFou
10h30 Téléréalité Secret Story
11h25 Série dramatique Au nom de la vérité
11h55 Magazine de la gastronomie Petits plats en équilibre été
12h00 Jeu Les douze coups de midi
12h50 Magazine sportif L'affiche du jour
13h00 Journal
13h40 Magazine de la gastronomie Petits plats en équilibre été
13h45 Météo
13h50 Météo des plages
13h55 Feuilleton sentimental Les feux de l'amour
14h55 Série dramatique American Wives
15h40 Série dramatique American Wives
16h30 Téléréalité Quatre mariages pour une lune de miel
17h20 Jeu Bienvenue chez nous
18h15 Téléréalité Secret Story
19h05 Jeu Money Drop
19h55 Météo
20h00 Journal
20h30 Magazine de la gastronomie Petits plats en équilibre été
20h32 Magazine scientifique Des inventions et des hommes
20h34 Météo
20h35 Série humoristique Nos chers voisins
20h45 Série humoristique Pep's
20h50 Comédie La maison du bonheur
22h50 Divertissement Vendredi, tout est permis avec Arthur

2

08h00 Journal
08h10 Magazine de services Télématin (suite)
09h04 Météo des plages
09h05 Des Jours et des vies
09h30 L'amour, gloire et beauté
09h55 Le jour où tout a basculé
10h20 Magazine de société Dernier recours
10h50 Météo outremer
10h54 Série d'animation La minute du Chat
10h55 Jeu Motus
11h25 Jeu Les Z'amours
11h55 Jeu Tout le monde veut prendre sa place
12h50 Météo 2
13h00 Journal
13h40 Météo 2
13h42 Consomag
13h46 Expression directe
13h50 Toute une histoire
14h55 Comment ça va bien !
15h50 Le jour où tout a basculé
16h15 Série policière The Closer : L.A. enquêtes prioritaires ??
16h58 Multisports Côté Match
17h00 Série policière The Closer : L.A. enquêtes prioritaires ??
17h45 On n'demande qu'à en rire
18h50 Jeu Avec ou sans joker
19h20 Météo des plages
19h24 Météo 2
19h25 Jeu Le cube
20h00 Journal
20h40 Histoire d'un rêve
20h44 Météo 2
20h45 Secrets d'histoire ?? Inédit
22h35 Empreintes criminelles ??

3

07h53 Dessin animé Titeuf
08h03 Série d'animation Mon robot et moi
08h15 Série d'animation Mon robot et moi
08h29 Dessin animé Kikoriki
08h36 Série d'animation Angelo la débrouille
08h46 Série d'animation Angelo la débrouille
08h47 Angelo la débrouille
09h00 Scooby-Doo, Mystères Associés
09h22 Scooby-Doo, Mystères Associés
09h45 Dessin animé Le Marsupilami
10h11 Dessin animé Garfield & Cie

10h23 Dessin animé Garfield & Cie
10h35 Dessin animé Garfield & Cie
10h48 Dessin animé Les Dalton
10h55 Dessin animé Les Dalton
11h03 Dessin animé Les Dalton
11h14 Série d'animation Ultimate Spider-Man
11h37 Dessin animé Kikoriki
11h45 Magazine du consommateur Consomag
11h55 Météo
12h00 12/13 : Journal régional
12h25 12/13 : Journal national
12h50 Météo
12h55 Nous nous sommes tant aimés
13h25 Série policière Un cas pour deux
14h30 Loterie Keno
14h35 Télémag policiers Maigret 7
16h10 Jeu Des chiffres et des lettres
16h50 Magazine littéraire Un livre, un jour
16h55 Jeu Harry
17h30 Jeu Slam
18h10 Jeu Questions pour un champion
18h45 Météo des plages
19h00 19/20 : Journal régional
19h18 19/20 : Edition locale
19h30 19/20 : Journal national
19h58 Météo
20h00 Magazine sportif Tout le sport
20h15 Feuilleton réaliste Plus belle la vie
20h45 Série dramatique Famille d'accueil ??
23h25 Météo
23h30 Soir 3
23h55 Des femmes dans la dépendance ??

CANAL+

08h00 Dessin animé Oggie et les cafards
08h30 Peace, love et plus si affinités ??
10h00 L'homme à la cervelle d'or
10h20 Magazine d'actualité L'été papillon
10h50 Comédie sentimentale Je me suis fait tout petit ??
12h20 Mon oncle Charlie
12h44 La météo
12h45 Le JT
13h00 Divertissement Zapping
13h10 Les nouveaux explorateurs
14h05 Série d'action Last Resort ??
15h30 Série dramatique Damages ??
16h20 Divertissement Zapping de la semaine
16h40 Quand je serai petit ??
18h15 humoristique Mon oncle Charlie
18h40 La météo
18h45 Le JT
19h05 Divertissement-humour Made in Groland
19h29 La météo
19h30 Série humoristique Workingirls
19h50 Divertissement News show
20h53 Autre A propos du film
20h55 Palace ?? Inédit
22h53 Autre Plateaux cinéma indépendant
22h55 Drame Une éducation norvégienne

M

08h00 Série musicale Glee
08h50 Météo
08h55 Magazine de télé-achat M6 boutique
09h55 Météo
10h05 Série humoristique Malcolm
10h25 Série humoristique Malcolm
11h45 Série dramatique Desperate Housewives ??
12h40 Météo
12h45 Le 12.45
13h05 Série humoristique Scènes de ménages
13h35 Météo
13h37 Magazine des loisirs 100% montagne
13h40 Télémag humoristique Un papa au garde-à-vous
15h40 Télémag humoristique Un papa au garde-à-vous 2
17h15 Série humoristique En famille
17h35 Jeu Un dîner presque parfait
18h40 Magazine d'information 100% mag
19h40 Météo
19h45 Le 19.45
20h05 Série humoristique En famille
20h50 Série policière Jessica King ?? Inédit
21h45 Série policière Jessica King ??
22h30 Série policière Jessica King ??
23h20 Série policière Jessica King ??

La sélection

TF1

La maison du bonheur

Résumé

Charles Boulin travaille au service contentieux d'une banque. Au fil du temps, sa profession l'a rendu avare, au grand dam de son épouse, Anne, et de leur fille, Elisabeth. A la suite d'une augmentation, il décide de se défaire de leur charmant duplex parisien pour acheter une maison en banlieue. Par radinerie, il choisit un agent immobilier plus que douteux, Jean-Pierre Draquart, qui lui propose une demeure sans lui révéler les travaux qu'il lui faudrait y réaliser. Il recommande même au naïf Charles deux ouvriers incompétents et malhonnêtes. De catastrophes en calamités, Charles se retrouve surendetté, et licencié dans la foulée...



2

20h45

Secrets d'histoire

Résumé

Wolfgang Amadeus Mozart est considéré comme un génie universel, dont le destin continue d'intriguer. En Autriche, Stéphane Bern propose d'aller à la découverte des merveilles de l'art baroque, des fastueux palais viennois, des plus beaux opéras d'Europe, ou encore au château de Versailles où, à l'âge de 6 ans, il aurait surpris Louis XV par sa précocité. Voyageur indépendant et audacieux, Mozart refuse de se plier aux exigences de la Cour et devient l'un des premiers musiciens « free lance » de l'histoire de la musique. « Secrets d'histoire » lève aussi le voile sur ses nombreuses conquêtes amoureuses et sur les mystères qui entourent les circonstances de sa mort. Salieri, son fameux rival, a-t-il joué un rôle à la fin de sa vie ?



E

20h45

Famille d'accueil



Résumé

Marion recueille Solal, un adolescent de 15 ans. La jeune femme est impuissante face à un cas de figure qu'elle n'avait jamais rencontré. En effet, le garçon souffre d'une addiction aux jeux vidéo. Lorsqu'il arrive dans la famille d'accueil, il met tout en oeuvre pour cacher sa dépendance, mais son état de manque le trahit rapidement. A bout de nerfs, Solal éprouve le besoin irrépressible de jouer. Marion est désorientée face à cette pathologie, qu'elle peine à comprendre. Aussi s'interroge-t-elle sur les moyens à adopter pour faire revenir Solal dans le monde réel, loin de son écran et de sa manette...

CANAL+

20h55

Indian Palace

Résumé

En constatant qu'ils pourraient vivre bien plus confortablement s'ils quittaient leur pays, des retraités britanniques choisissent de s'installer en Inde. Leurs revenus leur permettent de choisir un palais fraîchement rénové pour y passer leurs dernières années. Cependant, arrivés sur place, ils découvrent que l'hôtel est bien moins attrayant que sur les prospectus. Trop tard pour faire demi-tour : le groupe doit poser ses valises et surmonter sa déception. Pourtant, le dépassement fait son oeuvre. Petit à petit, les retraités reprennent goût à la vie et tombent sous le charme de ce pays et de ses habitants. Ils découvrent que tout peut recomencer...



M

20h50

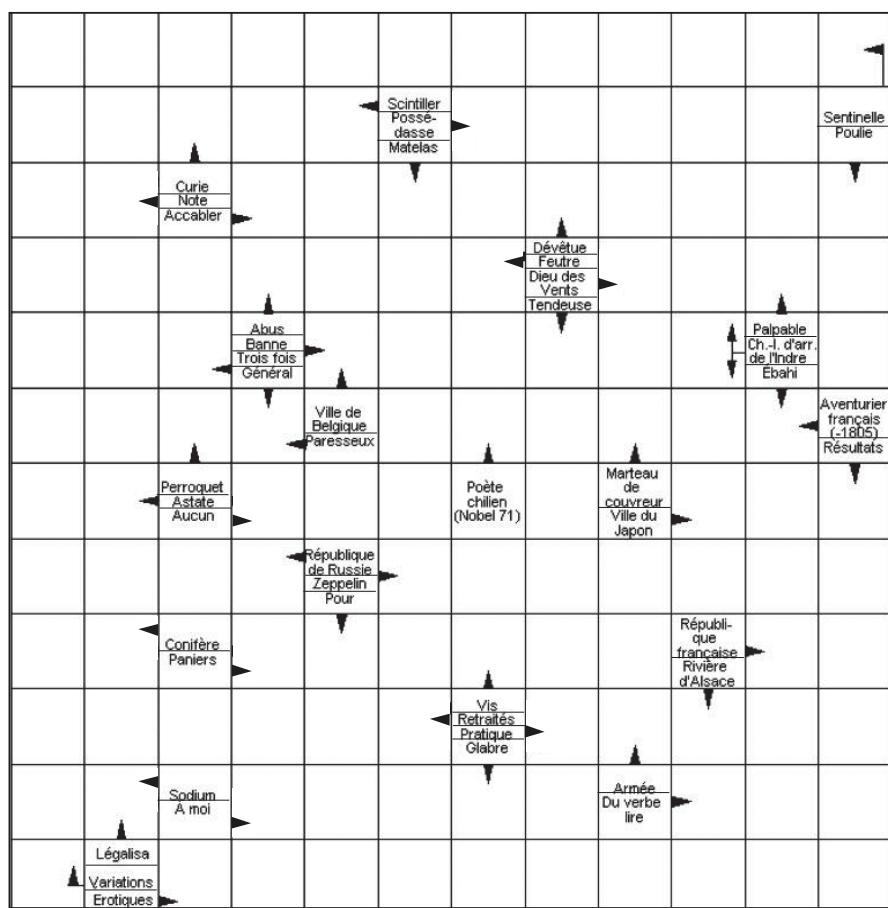
Jessica King

Résumé

Le corps sans vie d'un juge aux affaires familiales est découvert, et il semblerait que la victime ait été étranglée avec une nuisette en soie. Chargée de mener cette enquête délicate, Jessica tente d'élucider l'affaire tout en limitant le scandale, qui serait préjudiciable à l'investigation en cours. Pour comprendre les motivations de ce meurtre, Jessica plonge dans la vie privée, particulièrement tumultueuse, du juge. Elle découvre peu à peu que l'homme de loi entretenait des relations extra-conjugales. Jessica tente alors de persuader ses ex-maîtresses de témoigner. Elle essaie, par ailleurs, d'en savoir un peu plus sur son propre mariage...



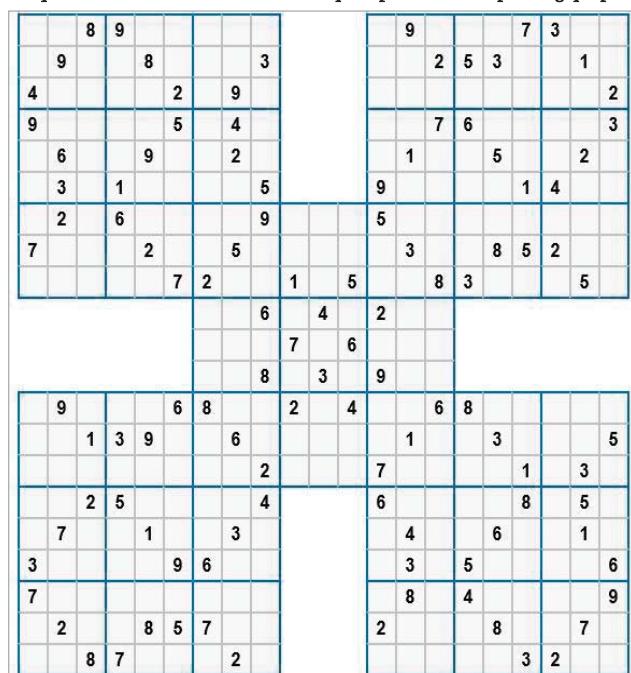
Mots fléchés n°354



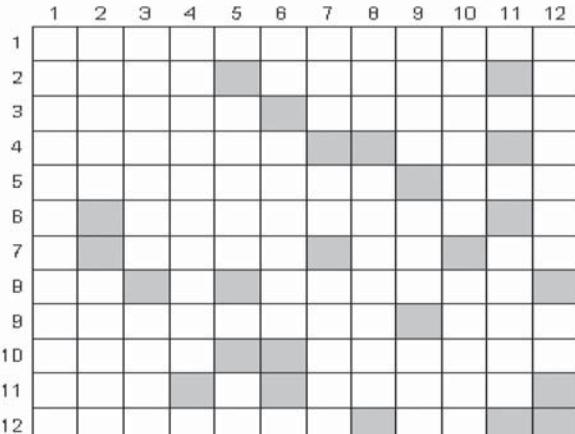
Samouraï-sudoku n°354

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standards du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



Mots croisés n°354



Horizontalement :

- Relative à la grammaire
- Peu commun - Attachement
- Vipère - Avoir l'attention arrêtée par un détail qui choque
- Liber du tilleul - Symbole chimique de l'antimoine
- Spécialiste des voies urinaires - Atome
- Jeunes filles
- Transpirer - Argent - Petit cube
- Serti à lier - Massacré, tué
- Petit mât - Adverbe de lieu
- Dieu de l'amour - Imaginaire
- Sans tache - Sécrète l'urine (plur.)
- Témoignage d'une victoire - Police du parti nazi

Verticalement :

- Bénévolement
- Effleurer - Penser l'emballage d'une marchandise dont le poids est à déduire de la masse brute
- Pieds (argot) - Pou (argot)
- Superlatif de bonnes
- Ordinateur totalement compatible - Interjection
- Or - Inspiratrice d'un artiste
- Trinitrotoluène - Note de musique - Premier magistrat municipal
- Trois - Couche d'alliage sur un objet étamé
- Oiseaux de basse-cour - Le moi - Du verbe rire
- Dieu de la mort - Relations
- Mort de quelqu'un
- Fausse, inexacte - Pronom personnel

AFROBASKET 2013 (MESSIEURS)

L'Algérie revient après 8 ans d'absence

La sélection algérienne de basket-ball (messieurs) renoue avec le championnat d'Afrique des nations (Afrobasket 2013), prévu du 20 au 31 août à Abidjan (Côte d'Ivoire), avec l'objectif de faire bonne figure dans cette compétition continentale après 8 ans d'absence.

Pour sa 14^e participation à l'Afrobasket, le Cing algérien évoluera dans un groupe très relevé, aux côtés de la Côte d'Ivoire, pays organisateur et double champion d'Afrique, de l'Egypte et du Sénégal, sacrés tous les deux du titre africain à 5 reprises chacun.

Les basketteurs algériens commenceront leur campagne africaine face aux locaux ivoiriens en match d'ouverture, prévu mardi au Palais des Sports d'Abidjan qui abritera toutes les rencontres de la compétition, avant d'affronter l'Egypte (22 août) et le Sénégal (24 août). Après trois absences consécutives à l'Afrobasket (2007, 2009 et 2011), l'Algérie avait décroché son ticket pour la 27^e édition du championnat d'Afrique lors du tournoi de la Zone 1 disputé en juillet 2012 à la salle de Staoueli (Alger) et qui s'est résumé à une double confrontation face au Maroc après le forfait de la Libye, alors que la Tunisie tenant du titre était directement qualifiée.

Afin de préparer l'équipe dans les meilleures conditions, le staff technique composé de l'entraîneur principal, Faid Bilal, et de son adjoint l'Américain Sean Whealan, a mis en place un riche programme de préparation avec notamment une série de stages en Algérie et à



l'étranger (France, Serbie et Tunisie). Le cinq algérien a également pris part aux Jeux méditerranéens en Turquie (juin 2013) et plus récemment au tournoi international de Ouagadougou (12-15 août).

Concernant l'effectif, le coach national a retenu une liste de 12 joueurs, avec le retour en sélection du meneur Fethi Oukrimi (ASMI Blida) et l'arrivée pour la 1^{re} fois du pivot Mehdi Cheriet (Boulazac, Pro A France). Faid a également fait appel à des jeunes joueurs tels que le meneur Zaki Guermat (NAHD) et l'ailier Hamdini Abdallah (GSP). Selon le sélectionneur national, «le plus important est de permettre au groupe, constitué à 90% de joueurs qui prennent part pour la 1^{re} fois à l'Afrobasket (seniors), de découvrir l'ambiance des grands rendez-vous continentaux et d'acquérir de l'expérience en prévision d'un objectif à

moyen terme, à savoir l'Afrobasket-2015».

L'Afrobasket 2013 verra la participation de 16 sélections avec comme objectif d'arracher les trois tickets qualificatifs au Mondial-2014 prévu en Espagne (30 août-14 septembre 2014). Lors de la dernière édition de l'Afrobasket, disputée à Antanarivo (Madagascar) en 2011 la Tunisie et l'Angola avaient décroché les deux billets qualificatifs aux Jeux olympiques de Londres 2012.

Liste des joueurs retenus:

Touati Seddik, Saidi Nabil, Gaham Hocine, Mustapha Adrar, Hamdini Abdallah, Abdeslem Dekiche (GS Pétroliers), Kaouane Abdellah (CSM Constantine), Mohamed Harrat (FUS de Rabat), Mehdi Cheriet (Boulazac Pro A, France) Omar Belich, Zaki Guermat (NAHD), Fethi Oukrimi (Blida).

Composition des groupes

Composition des groupes du championnat d'Afrique des nations de basket-ball, Afrobasket 2013, prévu du 20 au 31 août à Abidjan en Côte d'Ivoire.

Groupe A: Côte d'Ivoire, Egypte, Sénégal, Algérie

Groupe B: Tunisie, Rwanda, Burkina Faso, Maroc

Groupe C: Angola, Centre-Afrique, Mozambique, Cap Vert

Groupe D: Nigeria, Cameroun, Congo, Mali.

Programme des matches du premier tour

GROUPE A:

Mardi 20 Août 2013 : Côte d'Ivoire - Algérie
Egypte - Sénégal

Jeudi 22 Août 2013 : Sénégal - Côte d'Ivoire
Algérie - Egypte

Samedi 24 Août 2013 : Côte d'Ivoire - Egypte, Sénégal - Algérie

GROUPE B:

Mardi 21 Août 2013 : Tunisie - Maroc
Rwanda - Burkina Faso

Vendredi 23 Août 2013 : Burkina Faso - Tunisie, Maroc - Rwanda

Dimanche 25 Août 2013 : Tunisie - Rwanda
Burkina Faso - Maroc

GROUPE C:

Mardi 21 Août 2013 : Angola - Cap Vert
Centrafrique - Mozambique

Jeudi 22 Août 2013 : Mozambique - Angola
Cap Vert - Centrafrique

Samedi 24 Août 2013 : Angola - Centrafrique, Mozambique - Cap Vert

GROUPE D:

Mercredi 21 Août 2013 : Nigeria - Mali
Cameroun - Congo

Vendredi 23 Août 2013 : Congo - Nigéria
Mali - Cameroun

Dimanche 25 Août 2013 : Nigeria - Cameroun, Congo - Mali.

1/8 de finale : 26 et 27 août 2013

1/4 de finale : 28 août 2013

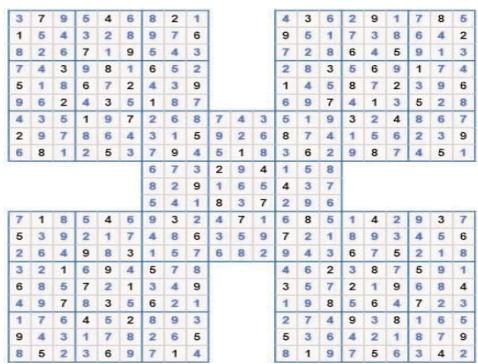
1/2 de finale : 29 août 2013

Finale : 31 août 2013

PALMARÈS DE L'ÉPREUVE AVANT LE DÉBUT DE LA 27^E ÉDITION

Année	Lieu	Vainqueur	Classement de l'Algérie	1978	Dakar (Sénégal)	Sénégal	absente	1995	Alger (Algérie)	Angola	4 ^e
1962	Caire (Egypte)	Egypte	absente	1980	Rabat (Maroc)	Sénégal	4 ^e	1997	Dakar (Sénégal)	Sénégal	absente
1964	Casablanca (Maroc)	Egypte	absente	1981	Mogadiscio (Somalie)	Côte d'Ivoire	4 ^e	1999	Luanda (Angola)	Angola	6 ^e
1965	Tunis (Tunisie)	Maroc	3 ^e	1983	Alexandrie (Egypte)	Egypte	6 ^e	2001	Casablanca (Maroc)	Angola	2 ^e
1968	Casablanca (Maroc)	Sénégal	7 ^e	1985	Abidjan (Côte d'Ivoire)	Côte d'Ivoire	absente	2003	Alexandrie (Egypte)	Angola	7 ^e
1970	Alexandrie (Egypte)	Egypte	absente	1987	Tunis (Tunisie)	Centrafrique	9 ^e	2005	Alger (Algérie)	Angola	4 ^e
1972	Dakar (Sénégal)	Sénégal	absente	1989	Luanda (Angola)	Angola	6 ^e	2007	Luanda (Angola)	Angola	absente
1974	Bangui (Centre-Afrique)	Centrafrique	absente	1991	Caire (Egypte)	Angola	9 ^e	2009	Benghazi (Libye)	Angola	absente
1975	Alexandrie (Egypte)	Egypte	absente	1993	Nairobi (Kenya)	Angola	5 ^e	2011	Antananarivo (Madagascar)	Tunisie	absente

Solution Samurai-sudoku N°353



Solution Mots Croisés N°353

FLUORESCENCE
RIVIERE ■ NIAS
ANUS ■ III ■ DRA
N ■ LEANDRE ■ MU
KRAAL ■ EAQUE ■
EY ■ UPAS ■ URNE
NEF ■ IL ■ AIS ■ X
S ■ AIN ■ IMPUNI
TABLIER ■ ELUS
ECLISSER ■ I ■ T
IRE ■ MONTANTE
NESLE ■ ELAEIS

Solution Mots Fléchés N°353

RACCOMPAGNER
IBERIE ■ BLED ■
BADEN ■ PRO ■ ED
OTE ■ DRAISINE
UT ■ FROISSE ■ P
LUXUEUX ■ INFO
DEUX ■ G ■ UNAUS
I ■ AISES ■ E ■ NE
NONNE ■ ANSE ■ R
G ■ H ■ RACE ■ RA
USURPA ■ VANDA
E ■ ABERRATION

AFROBASKET 2013 (MESSIEURS)

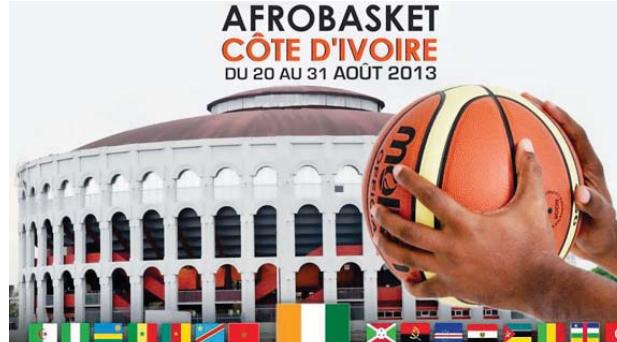
Angola, Tunisie et Cameroun, principaux favoris de la 27^e édition à Abidjan

Les sélections de l'Angola, de la Tunisie et du Cameroun seront les principales favoris de la 27^e édition du Championnat d'Afrique des Nations de basket-ball-2013, dénommée «Afrobasket» dont le coup d'envoie sera donné mardi prochain à Abidjan (Côte d'Ivoire) avec la participation de 16 pays dont l'Algérie.

L'Angola, sacrée à 10 reprises entre 1989 et 2009, reste le principal favori pour la victoire finale avec l'objectif d'effacer sa mémorable défaite en finale de la 26^e édition d'Antananarivo (Madagascar), devant la surprenante sélection tunisienne qui décrochait à cette occasion son 1^{er} titre continental.

En stage précompétitif en Espagne depuis le mois de juillet, l'Angola s'est imposée à 2 reprises devant l'équipe «All Stars d'Espagne» à Madrid par 87-39 avant de récidiver par 71-57. Les Angolais ont également pris part du 7 au 12 août au tournoi international de Madrid, auquel ont participé aussi le Venezuela, l'Université de Portland et celle de North Carolina (USA).

Faisant partie du groupe C, les multiples champions d'Afrique sont bien parti pour terminer premiers du groupe qui comprend des adversaires largement à leur portée à savoir la République centrafricaine, le Mozambique et le Cap-Vert. La Tunisie, championne d'Afrique en titre, après son historique exploit en finale de 2011



devant l'Angola, est devenue, depuis, une grande puissance de la discipline, et qui se présente à Abidjan avec l'objectif de garder son titre.

Pour le rendez-vous ivoirien, le cinq tunisien qui a pris part aux derniers jeux méditerranéens, a effectué depuis le mois d'avril une très longue préparation sous la direction de son entraîneur Adel Tlatli, ponctuée par 17 matches amicaux, ainsi qu'une participation honorable aux JM de Mesrin en Turquie, en décrochant une méritoire médaille de bronze.

La Tunisie qui figure dans le groupe B, aura comme adversaires, le Maroc, le Rwanda et le Burkina-Faso, sur les-

quels l'entraîneur Tlatli a sa petite idée. Avant le coup d'envoie du 27^e Afrobasket, la Tunisie a pris part à un tournoi international à Dakar en compagnie du Sénégal, de la République Centrafricaine, et du Mali, avant de rejoindre lundi dernier la Côte d'Ivoire, soit neuf jours avant son premier match.

A Abidjan, la sélection tunisienne mise beaucoup sur d'excellents joueurs dont Omar Mouhli, Knioua, Radouane Slimane et surtout Salah Mejri qui vient de rejoindre le grand club espagnol, le Real Madrid. Le Cameroun fait également partie du lot des favoris, comme l'atteste ses excellentes prestations lors de sa prépara-

BILAL FAID, ENTRAÎNEUR DE LA SÉLECTION ALGÉRIENNE DE BASKET-BALL : «Situer le niveau du Cinq algérien sur le plan continental»

L'entraîneur de la sélection algérienne de basket-ball, Bilal Faid, a estimé que la participation à l'Afrobasket-2013 du 20 au 31 août à Abidjan va permettre aux joueurs de «renouer avec la compétition continentale» après plusieurs années d'absence, et de situer le niveau du «cinq» algérien. «Cette participation à l'Afrobasket va nous permettre de renouer avec la compétition continentale après plusieurs années d'absence et de situer le niveau du Cinq algérien sur le plan continental», a déclaré Faid à l'APS. «Nous allons évoluer dans un groupe très relevé face à des grandes nations du basket africain, ce qui va permettre aux joueurs d'acquérir de l'expérience vu que 90% d'entre eux n'ont jamais participé à l'Afrobasket en seniors», a ajouté le sélectionneur national. Durant le premier tour de l'Afrobasket 2013, l'Algérie évoluera dans le groupe A aux côtés de la Côte d'Ivoire (pays hôte), le Sénégal et l'Egypte. Selon Faid, qui avait déjà drivé la sélection algérienne auteur de la meilleure performance de l'histoire du basket algérien en se qualifiant au Mondial 2002 à Indianapolis (Etats-Unis), cette compétition va permettre aux jeunes joueurs de «découvrir l'ambiance des rendez-vous continentaux» en prévision «d'un objectif à moyen terme à savoir l'Afrobasket-2015». Faid est également revenu sur la préparation des basketteurs algériens et la récente participation au tournoi international de Ouagadougou (12-15 août) qui s'est soldée avec une large victoire face au Burkina Faso (70-50) et deux courtes défaites face au Sénégal (65-60) et la République Centrafricaine (73-72).

3 billets qualificatifs en jeu pour le Mondial espagnol

La 27^e édition du championnat d'Afrique des nations de basket-ball, AfroBasket 2013 (20-31 août à Abidjan) verra la participation de 16 sélections avec en point de mire la qualification au Mondial 2014 prévu en Espagne (30 août-14 septembre 2014). La fédération internationale de basket-ball (Fiba) a en effet accordé au continent africain trois billets qualificatifs pour le Mondial espagnol. Les 16 équipes qualifiées pour l'Afrobasket 2013 ont été réparties en quatre groupes (A, B, C, D) pour disputer le tour préliminaire et à l'issue duquel un classement sera établi dans chaque poule. Pour la suite de la compétition, les 16 équipes seront qualifiées pour les huitièmes de finale, prévus le 26 et 27 août prochain, et joueront en élimination directe par rapport à leurs classements au tour préliminaire. A l'issue des huitièmes de finale, les 8 équipes vainqueurs disputeront les quarts de finale alors que les 8 équipes perdantes joueront le tour de classement pour la 6^e à la 16^e place. Les quarts de finale de l'Afrobasket sont prévus le 28 août suivis des demi-finales le 29 août, alors que la grande finale est programmée pour le 31 août 2013. Toutes les rencontres championnat d'Afrique des nations se dérouleront au Palais des sports d'Abidjan. Lors de la dernière édition de l'Afrobasket, disputée à Antananarivo (Madagascar) en 2011, la Tunisie et l'Angola avaient décroché les deux billets qualificatifs au Jeux olympiques de Londres 2012.

Publicité

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA D'ALGER
CIRCONSCRIPTION ADMINISTRATIVE DE DAR EL BEIDA
COMMUNE DE MOHAMMADIA
BUREAU DES MARCHÉS

AVIS DE CONSULTATION

Le Président de l'Assemblée Populaire Communale de Mohammadia lance une consultation pour l'opération suivante :

- Acquisition pièces de rechange pour différent matériel roulant.
- Acquisition pneus pour divers matériel roulant.

Les fournisseurs intéressés par cet avis peuvent retirer les cahiers des charges au niveau du secrétariat général Bureau N°38 premier étage.

Le délai de cet avis est fixé à **15 jours** à partir de la première parution dans les quotidiens nationaux.

L'ouverture des plis se fera en séance publique le jour de dépôt des offres à **10h00** au siège de la commune.

Les offres doivent comporter toutes les pièces administratives fiscales et parafiscales légalisées conformément à la réglementation en vigueur.

LA LFP DÉVOILE LE PROGRAMME DE LA PREMIÈRE JOURNÉE

LIQUE 1

La Ligue de football professionnel (LFP) a dévoilé dimanche sur son site officiel le programme de la première journée du championnat de Ligue 1, dont le coup d'envoi est prévu ce samedi.

Cinq matchs sur les huit au programme de cette journée inaugurale, débuteront à 18h00, deux à 17h00, alors qu'une rencontre commencera à 17h45, précise l'instance dirigeante de la compétition. Le nouveau promu, le CRB Ain Fekroun, dont le stade communal n'a pas été homologué par la LFP, accueillera l'ES Sétif, champion en titre, au stade d'Aïn M'lila. Le CRB qui a formulé une demande à la LFP pour jouer en nocturne, a vu sa requête refusée. Le match entre le Chabab et le RC Arba, l'autre nouveau pensionnaire de l'élite débutera à 18h00.

Programme des matchs de la première journée (18h00) :

20 août 1955 : CR Belouizdad - RC Arba
Ahmed Zabana : MC Oran - ASO Chlef
Omar Hamadi : USM Alger - MO Béjaïa
El Eulma : MCE Eulma - JS Kabylie
Constantine : CS Constantine - CABBA
Aïn M'lila : CRB Aïn Fekroun - ESS (17h00)
Bechar : JS Saoura - USM Harrach (17h00)
Bejaïa : JSM Béjaïa - MC Alger (17h45)

LIQUE 2

Le programme de la première journée du championnat d'Algérie de Ligue 2, prévue vendredi, a été dévoilé par la Ligue de football professionnel (LFP) qui a fixé à 17h00 le coup d'envoi des rencontres de la reprise de la compétition. Les matches auront lieu finalement en diurne, alors que certains clubs avaient exprimé le voeu d'évoluer en nocturne en cette période de fortes chaleurs, selon le programme publié sur le site de la LFP.

Le président de la ligue, Mahfoud Kerbadj, avait expliqué dimanche ce choix par des aspects sécuritaire et organisationnel. La première journée propose une confrontation entre deux ex-pensionnaires de la Ligue 1, l'USM Bel-Abbès qui accueille le CA Batna, tandis que le 3^e relégué la saison dernière, le WA Tlemcen, se déplacera à Batna pour donner la réplique au Mouloudia local.

Quant aux nouveaux promus, ils évolueront tous à l'extérieur pour leur baptême du feu chez les professionnels de la L2 : l'A Bousaâda sur le terrain de l'USM Annaba, l'USMM Hadjout à Merouana face à l'ABM et l'US Chaouia à Alger contre le NA Hussein-Dey.

Programme des matchs de la 1^{re} journée (vendredi à 17h00) :

A Batna (stade du 1^{er}-Novembre) : MSP
 Batna - WA Tlemcen
Au Khroub (stade Hamdani) : AS
 Khroub - ES Mostaganem
A Annaba (stade du 19-Mai) : USM
 Annaba - A Boussaâda
A Merouana (stade Merouana) : AB
 Merouana - USMM Hadjout
A Alger (stade du 20-Août 1955) : NA
 Hussein-Dey - US Chaouia
A Sâda (stade du 14-Avril) : MC Saïda - O Médéa
A Blida (stade Brakni) : USM Blida - ASM Oran
A Sidi Bel-Abbès (stade du 24-Février) : USM
 Bel-Abbès - CA Batna

La FAF amende des articles du règlement du championnat et du code disciplinaire

La Fédération algérienne de football (FAF) a procédé à des amendements dans certains articles du règlement du championnat de football professionnel et du code disciplinaire, à la veille de la reprise de la compétition ce week-end.

Les modifications concernent les articles 14, 69, 71, 81, 82, 86, 94 et 97 (Règlement), ainsi que les articles 9, 23, 42, 74, 97 et 100 (Code disciplinaire), a indiqué la Ligue de football professionnel (LFP) qui gère les championnats d'Algérie des Ligues 1 et 2.

«À la faveur de ces changements, la FAF, qui avait réduit la saison passée la sanction concernant la contestation des décisions de l'arbitre directeur ou l'un de ses assistants, a revu à la hausse cette peine qui passe ainsi du simple avertissement à la suspension ferme



d'un match avec une amende personnelle de 30 000 DA», a expliqué la LFP sur son site. Quant à la décision relative à l'intégration de 7 joueurs formés au club dans l'effectif de la saison, elle est désormais consignée dans ce règlement.

L'article en question indique que «le nombre de joueurs seniors à enregistrer par un club professionnel est fixé à vingt-cinq (25) joueurs au maximum

y compris sept (07) joueurs formés dans au moins deux (02) catégories de jeunes de club et trois (03) gardiens de but».

Autre changement apporté, celui de 3 joueurs seniors 1re année qui sont autorisés à participer aux rencontres du championnat de football professionnel de la catégorie U21 mais dont la participation aux matches de la coupe d'Algérie est interdite, selon la même source.

Dans l'article consacré aux modalités d'accession et de rétrogradation, la FAF précise qu'«un club relégué administrativement ne peut en aucun cas être inclus parmi le nombre des clubs rétrogradant en division inférieure, alors qu'un club relégué sportivement ne peut en aucun cas être repêché».

Mobilis et le Real Madrid signeront demain un contrat pour l'organisation d'un match gala en Algérie



Mobilis et le Real Madrid signeront mercredi dans la capitale espagnole un contrat pour l'organisation d'un match gala de football en Algérie entre une formation algérienne et le club merengue, a annoncé lundi l'opérateur de téléphonie mobile. A cet effet, une «importante délégation» conduite par le président-directeur général de Mobilis, Saâd Damma, et composée notamment de journalistes de la presse nationale, se déplacera à Madrid pour la cérémonie solennelle de signature du contrat et pour la conférence de presse programmée à cette occasion, selon un communiqué de l'opérateur public. Ce dernier a saisi l'occasion pour remercier le président de la Fédération algérienne de football (FAF), Mohamed Raouraoua, pour avoir «facilité l'organisation de cette rencontre pour en faire une fête sportive nationale». Mobilis rappelle également sa «détermination à continuer son soutien au monde du sport, par l'accompagnement de jeunes talents, des clubs et associations et, surtout, faire plaisir aux Algériens et leur permettre de vivre des moments forts en émotions et en sensations».

TRANSFERTS

Réunion entre l'Inter Milan et Bologne pour Taïder



Les dirigeants de l'Inter et de Bologne devraient se rencontrer mardi pour discuter du transfert du milieu de terrain algérien Saphir Taïder à Milan, a rapporté lundi la presse locale spécialisée.

Une première rencontre devait avoir lieu lundi dernier entre les deux clubs mais elle a finalement été reportée jusqu'au retour de l'Inter Milan de sa tournée aux Etats-Unis, a indiqué le journal *La Gazzetta dello Sport*.

Les Nerazzurri sont prêts à débourser 3,5 millions d'euros pour la co-propriété de l'international algérien, mais Bologne en demande 7. Outre cette somme d'argent, le jeune milieu de terrain sénégalais de 18 ans de l'Inter, Ibrahima Mbaye et la seconde moitié des droits de l'international slovène René Krhin, actuellement en co-propriété entre les deux formations, devraient également faire partie de la transaction. L'intérêt de l'Inter pour Taïder risque de se heurter cependant à la volonté de l'entraîneur de Bologne, Stefano Pioli, de le conserver en vue de la saison footballistique 2013/2014.

L'entraîneur italien compte énormément sur le joueur de 21 ans, le considérant un joueur fondamental dans son échiquier et ne veut pas se priver de ses services pour la nouvelle saison, ce qui obligera les dirigeants de Bologne à revoir leur copie avant de décider du sort de l'international algérien. Taïder, à Bologne depuis 2011 après avoir joué à Grenoble Foot 38 (France), est lié par un contrat de quatre ans avec le club rossoblu.

COUPE DE LA CONFÉDÉRATION (3^e J/GR B) FUS RABAT-ES SÉTİF (1-0)

Le plus dur reste à faire



L'Entente de Sétif, unique représentant algérien en compétition internationale, a amoindri ses chances de qualification pour les demi-finales de la Coupe de la Confédération (CAF), en s'inclinant dimanche soir face au FUS Rabat (1-0), en match comptant pour la 3^e journée (Gr B) de la phase de poules. Le but de la rencontre a été marqué par Mourad Batna à la 34^e minute. Cette défaite est loin d'arranger les affaires du club sétifien, qui devra désormais sortir le grand jeu pour espérer décrocher l'une des deux places qualificative pour le dernier carré. «Nous avons réalisé une très mauvaise première période. Les joueurs ont éprouvé toutes les peines à entrer dans le match. En seconde période, nous avions eu quelques occasions, mais sans effet. Je pense que l'attaque n'a pas fonctionné lors de ce match», a affirmé le coach de l'ESS, le Francal Hubert. L'Entente, derniere au classement du groupe avec 2 points, à trois longueurs du leader, le CA Bizertin, est appelée à revoir sa copie à commencer par le prochain match prévu à domicile face au FUS Rabat, entre le 30 août et le 1er septembre. Une victoire des Sétifiens dans leur autre du 8-Mai-1945 sera plus que nécessaire, s'ils ne veulent pas quitter la compétition dans leurs petits souliers. L'attaque de l'ESS, considérée la saison dernière comme le maillon fort de l'équipe, devra faire preuve de plus de lucidité et d'efficacité lors des prochaines sorties. C'est le constat d'ailleurs qu'a dégagé Hubert Velud à l'issue du match de dimanche soir face aux Marocains. En attendant de replonger à nouveau dans l'ambiance africaine, l'ESS effectuera ses débuts dans le championnat de Ligue 1 ce samedi en rendant visite au nouveau promu, le CRB Ain Fekroun, en match prévu au stade d'Aïn M'lila. Les Sétifiens, champions en titre, auront à cœur de préserver leur couronne, en dépit de la concurrence qui s'annonce rude cette saison.



«J'ai besoin que mon équipe soit supportée»

Chelsea et Mourinho ont réussi leur entrée en matière en Premier League. Un succès futé comme il se doit. Jose Mourinho a été acclamé pour son retour à Stamford Bridge. Le Happy One a pu fêter de la plus belle des manières son comeback en offrant une première victoire en Premier League aux fans de Chelsea. Mourinho est apparu enchanté par la joie des supporters mais espère que maintenant ils soutiendront de plus belle les joueurs.



La Supercoupe pour la Juve !

La Juventus Turin remporte, facilement, le premier trophée de la saison. Les champions d'Italie dominent la Lazio Rome 4 à 0 pour remporter leur sixième Super Coupe d'Italie (1995, 1997, 2002, 2003, 2012 et 2013). Paul Pogba a mis les Turinois sur les bons rails en ouvrant la marque.

L'AC Milan pense à Sakho

Barré par la concurrence de Marquinhos et Alex, Mamadou Sakho songe à quitter le PSG, qui ne s'opposera pas à son départ selon Laurent Blanc. Selon L'Équipe de ce lundi, le cas du défenseur parisien intéresse fortement l'AC Milan.

Mourinho

attend toujours un attaquant

José Mourinho ne lâchera pas l'affaire. Le manager de Chelsea, qui a signé dimanche en championnat son retour chez les Blues par un succès à domicile face à Hull City (2-0), a évoqué la nécessité de voir son groupe se renforcer. «Nous essaierons jusqu'au dernier jour des transferts pour recruter un attaquant», a indiqué le Portugais après la victoire des siens au cours de la première journée du championnat d'Angleterre. «Ce ne serait pas éthique de nommer tel ou tel joueur qui appartient à un club». S'il n'a pas souhaité donner de nom, ce n'est plus un secret que Wayne Rooney est ciblé par l'ex-entraîneur du Real Madrid, le club londonien ayant déjà essayé deux refus de la part de Manchester United, à qui Chelsea avait formulé deux offres. Et Mourinho d'adresser un petit tacle au passage: «Mais si nous devons faire une offre, nous respecterons les règles, pas comme certains clubs. Nous ne parlons pas aux joueurs directement, nous nous adressons d'abord aux clubs».

Lampard

«J'espère que Rooney va rejoindre Chelsea»

Le mercato est bientôt terminé et Wayne Rooney n'a toujours pas quitté Manchester United. Il est pourtant attendu à Chelsea. Wayne Rooney a joué contre Swansea pour le premier match de la saison et la première victoire de Manchester United (4-1). Mais il a semblé bien loin de ses coéquipiers, comme s'il avait déjà quitté le club. Lui qui aimeraît rejoindre Jose Mourinho et Chelsea lors de ce mercato.

À Chelsea, son arrivée serait bien vue, surtout pour Franck Lampard, son coéquipier en équipe d'Angleterre. «J'espère que Rooney va rejoindre Chelsea (...) Chelsea a fait savoir son intérêt. Maintenant c'est aux dirigeants de Manchester United et à Wayne Rooney de prendre une décision», a confié Franck Lampard, buteur ce dimanche pour Chelsea (2-0) comme l'a relayé le Daily Mail.



MU veut Fellaini

Selon le Daily Mirror, Manchester United s'apprête à faire une offre de transfert pour le milieu de terrain belge d'Everton, Marouane Fellaini. A 25 ans, Fellaini pourrait retrouver son ancien entraîneur David Moyes. Le montant de l'offre de transfert serait d'environ 21 million d'euros.



Lewandowski a été augmenté

Resté cette saison au Borussia Dortmund alors qu'il souhaitait rejoindre le Bayern Munich, Robert Lewandowski peut se consoler grâce à une revalorisation salariale annoncée par Hans-Joachim Watzke, le directeur général du club de la Ruhr.

Auprès de la presse allemande, ce dernier a indiqué que l'attaquant polonais voit aujourd'hui ses émoluments augmenter de manière conséquente, même si les chiffres n'ont pas été dévoilés. Sous contrat jusqu'en 2014 avec la formation de Jürgen Klopp, le buteur-maison du dernier finaliste de la Ligue des Champions, dont le départ l'été prochain semble acté malgré cette revalorisation salariale, paraît totalement investi au Signal Iduna Park, à l'image d'un premier but inscrit en championnat contre Augsburg (4-0).



La 200e pour Pepe



A l'instar de Cristiano Ronaldo, Pepe a disputé son 200e match officiel avec le Real Madrid, au bout de sept saisons avec les merengues ! Le défenseur a joué au total 139 matches de Liga, 42 en Ligue des Champions, 13 en Copa del Rey et 6 en Supercoupe d'Espagne. Jusqu'à présent, le Portugais a inscrit cinq buts : quatre en championnat et un sur la scène européenne.

Isco : «Mon premier but de la tête»

« Nous avons commencé par une victoire à domicile, c'est le plus important. C'est mon premier but de la tête en Liga. Je suis très content et heureux d'avoir pris les trois points. Nous avons encore besoin de temps pour nous adapter, mais on verra un bon Real Madrid tout au long de la saison. »



Décès du moudjahid et officier de l'ALN Mokhtar Kerkeb

Le moudjahid et officier de l'Armée de libération nationale (ALN) est décédé dimanche à l'âge de 79 ans des suites d'une longue maladie, a-t-on appris hier auprès du ministère de la Défense nationale.

Le défunt a assumé plusieurs responsabilités au sein de l'ALN et des institutions de l'Etat, notamment inspecteur général de l'armée et directeur central à la présidence de la République, rappelle la même source. Il a également joué un rôle important dans le cadre de la diplomatie algérienne en tant qu'ambassadeur d'Algérie en Mauritanie, ajoute la même source.

Inhumation hier du défunt à Staoueli (Alger)

Le moudjahid et officier de l'Armée de libération nationale (ALN), Mokhtar Kerkeb a été inhumé, hier à Alger, en présence de ses proches, de cadres de l'Armée nationale populaire (ANP) et du ministère de la Défense nationale ainsi que des personnalités nationales. La cérémonie d'inhumation s'est déroulée au cimetière de Sidi Fredj à Staoueli en présence du ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, Abdelmalek Guenafzia, du Chef d'Etat-Major de l'ANP, le Général-Major Ahmed Gaid Salah, de hauts cadres militaires et civils ainsi que des compagnons du défunt.

ALIMENTATION EN EAU POTABLE Nette amélioration durant l'été 2013

L'alimentation en eau potable s'est nettement améliorée durant l'été 2013 avec une dotation moyenne de 175 litres/jour, a affirmé hier le Directeur de l'AEP au ministère des Ressources en eau, M. Messaoud Terra selon lequel cette dotation était de seulement 30 litres/jours en 1962 et 120 litres en 2001.

Une bonne pluviométrie qui a permis un taux de remplissage des barrages de 74,8% au 18 août, portant le volume des eaux stockées à 5,12 millions de m³ actuellement, contre 4,7 millions de m³ en 2012 a nettement contribué à l'amélioration de l'alimentation en eau potable dans le pays, a-t-il souligné.

Les quotas de prélevements prévisionnels à partir des barrages en exploitation ont atteint un volume global de 1,24 milliard de m³, soit 3,37 millions m³/jour en 2013, a précisé M. Terra lors d'une conférence de presse sur le bilan de l'alimentation en eau potable durant cette saison estivale.

Le réseau de distribution de l'eau potable est, par ailleurs, passé de 55.000 km en 1999 à 105.000 km actuellement, a indiqué le même responsable, qui a évoqué le lancement d'un ambitieux programme de modernisation de ce réseau.

Aujourd'hui, 95% de la population algérienne accède à l'eau potable, selon le même responsable. Selon l'Algérienne des Eaux (ADE), qui gère à elle seule 80% du réseau AEP du pays, 20,5 millions d'habitants ont été desservis au 15 août avec 3,65 millions de m³ d'eau distribuée, a fait savoir son Directeur général M. Abdelkrim Mechia.

En outre, selon un bilan, 22% de la population desservie par l'ADE a bénéficié d'une alimentation en eau potable H24, 34% au quotidien, 24% à une fréquence d'1/j² et 14% de la population avec 1/j/3, selon M. Mechia.

MONDIAUX D'ATHLÉTISME (MOSCOU) 2013 L'Afrique égale le nombre de médailles récoltées à Daegu

Les athlètes du continent africain ont remporté une moisson de 30 médailles (toutes couleurs confondues), lors des 14^e championnats du monde d'athlétisme, clôturés dimanche à Moscou, égalant le nombre de médailles obtenues il y a deux ans à Daegu en Corée du Sud.

Outre les stars annoncées de la compétition (Usain Bolt, Mo Farah et autres Shelly Ann Fraser-Pryce), le continent africain a également fait valoir ses talents. Le Kenya a terminé en 4^e position au tableau des médailles avec 12 breloques.

En se rendant à Moscou, l'objectif était de faire aussi bien qu'il y a deux ans en Corée du Sud voire dépasser les 30 médailles engrangées en 2011. Ce n'était pas gagné d'avance tant la compétition a été rude, mais l'Afrique a toutefois révélé au passage d'autres talents cachés.

Comme à l'accoutumée, le Kenya est la locomotive en terme de médailles des nations africaines, 12 au total dont 5 en or toutes gagnées sur les courses de demi-fond et 4 en argent. Mention spéciale à Edna Kipalagat qui, à 34 ans décroche l'or sur le marathon féminin, à Asbel Kiprop qui conserve son titre mondial sur 1500m ou encore à la jeune Eunice Sum championne du monde dimanche du 800m dames.

L'Ethiopie n'a pas dérogé à la règle, puisqu'elle a décroché un total de 10 médailles dont trois or et autant en argent.

Les titres mondiaux de Tirunesh Dibaba sur 10.000m et de Meseret Defar sur 5000m étaient les plus attendus. L'Ouganda, avec une unique



médaille d'or, vient en 3^e position sur le plan africain, après Kenya et l'Ethiopie. En l'absence de David Rudisha et Francine Niyonsaba (forfait pour blessure), Mohammed Aman s'est adjugé l'or sur 800m devant le Djiboutien Ayanleh Souleiman arrivé en bronze.

Si le demi-fond est chasse gardée du continent, le sprint a très peu rapporté de médailles ces dernières années. Le tir a été rectifié avec la championne ivoirienne Murielle Ahouré deux fois vice-championne du monde sur 100 et 200m. Belle perfor-

mance donc pour celle qui a terminé deuxième à chaque fois derrière l'invincible jamaïcaine Shelly Ann Fraser-Pryce ahourée.

La Nigériane Blessing Okagbare a également confirmé tout le bien qu'on pensait d'elle. Déjà vice-championne à la longueur, elle décroche également le bronze en finale du 200m.

Dans deux ans à Pékin, il faudra suivre avec attention le Kenyan Julius Yego auteur d'une impressionnante performance au javelot, arrivé 4^e avec un jet à plus de 85m 40.

CHAMPIONNAT D'ESPAGNE L'Algérien Yebda (Grenade) buteur face à Osasuna

L'international algérien Hassan Yebda a été buteur, ce week-end lors de la victoire de son équipe, Grenade (2-1), sur la pelouse de l'Osasuna Pampelune pour le compte de la première journée de Liga.

Cette belle entame de saison a une importance toute particulière pour Yebda qui n'avait plus été titulaire en Liga depuis février 2012 (45 minutes jouées en tout et pour tout la saison passée). La raison : une rupture des ligaments du genou suivie de pépins physiques à répétition.

Après avoir effectué une préparation normale avec ses coéquipiers à Grenade, le milieu de terrain de 29



ans a fêté son retour sur les terrains de la meilleure des façons.

Dimanche, Yebda a permis à son équipe de doubler la mise en représentant un corner d'une belle tête croisée (45^e). Le premier but de Grenade a été inscrit à la 38^e, par l'attaquant marocain Youssef El-Arabi qui a profité d'un bon travail de l'autre international algérien Yacine Brahimi, puis d'un centre à ras de terre du Camerounais Allan Nyom.

La réduction du score de Punal (58^e) et le penalty raté par Grenade en seconde période resteront anecdotiques.

TENNIS

Classement ATP : Nadal déloge Murray, Djokovic toujours en tête

L'Espagnol Rafael Nadal a délogé le Britannique Andy Murray de la 2^e place du classement ATP publié hier grâce à son succès dimanche lors du tournoi Masters 1000 de Cincinnati (Etats-Unis). Nadal qui a remporté son 26^e titre dans un Masters 1000 en battant l'Américain John Isner (USA) 7-6 (10/8), 7-6 (7/3), totalise 8860 points, soit 2120 de moins que le Serbe Novak Djokovic, dont il convoite la place de n^o1 mondial d'ici la fin de l'année. De son côté, le Suisse Roger Federer, qui a perdu son titre à Cincinnati, sort du top 5 mondial pour la première fois depuis février 2003. Federer pointe au 7^e rang.



Top 10 du classement ATP :

1. Novak Djokovic (SRB) 10980
2. Rafael Nadal (ESP) 8860
3. Andy Murray (ANG) 8700
4. David Ferrer (ESP) 7210
5. Tomas Berdych (CZE) 5135
6. J.Martin Del Potro (ARG) 4740
7. Roger Federer (SUI) 4695
8. Jo-Wilfried Tsonga (FRA) 3470
9. R. Gasquet (FRA) 2625
10. Stanislas Wawrinka (SUI) 2610.

APS